



ILS LORGNENT PLUSIEURS MARCHÉS
Les Turcs souhaitent investir davantage en Algérie

P.6



SAÏD CHANEGRIHA :
«Le Sommet d'Alger a permis à notre pays de revenir en force sur la scène internationale»

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 15 NOVEMBRE 2022 // N°431 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

CAHIER DES CHARGES DE L'AUTOMOBILE, JUSTICE MILITAIRE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, TISSEMSILT, STATIONS DE DESSALEMENT ET RÉNOVATION DE LA FLOTTE MARITIME

Voici les principales décisions en Conseil des ministres

P.3



REMANIEMENT MINISTÉRIEL, PRÉROGATIVES DES WALIS ET CAHIER DES CHARGES POUR LES P/APC

Les défis du prochain Exécutif

P.3

L'EDITORIAL DE L'EXPRESS

La rue espagnole dit NON !

P.3

Un autre drame routier à Bordj Badji Mokhtar : 16 morts et 3 blessés

P.16



Tribunal de Sidi M'hamed

Sidi Saïd condamné à dix ans de prison ferme

P.2

Justice

Le chef du mouvement séparatiste et terroriste « MAK » condamné à perpétuité

P.16





TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED : SIDI SAÏD CONDAMNÉ À 10 ANS DE PRISON FERME

Le tribunal de Sidi M'hamed a rendu son verdict dans le procès de l'ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens. Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a prononcé une peine de 10 ans d'emprisonnement contre Abdelmadjid Sidi Saïd, l'ancien secrétaire général de l'Union des travailleurs algériens (UGTA) et à une amende de 8 millions de dinars. Le tribunal a également rendu un jugement contre son fils, Djamil, en prononçant une peine de 3 ans de prison



ferme contre lui. Mais également contre son deuxième fils, Hanafi, en le condamnant à une

peine de 5 ans de prison et une amende de 8 millions de dinars chacun.

LE STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE ADOPTÉ HIER

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, le projet de loi complétant l'ordonnance portant statut général de la fonction publique et consacrant le droit à un congé pour création d'entreprise. S'agissant des conditions suggérées en vertu du texte de ce projet, le demandeur doit avoir moins de 55 ans et justifier d'au moins trois (3) ans d'ancienneté. L'employeur est tenu de répondre à sa demande dans un délai de trente (30) jours. En vertu de ce projet de loi, le



demandeur de congé pour la création d'une entreprise a le droit d'introduire un recours en cas de

demande rejetée, dans un délai ne dépassant pas les 15 jours à compter de la date de dépôt.

ATTENTAT D'ISTANBUL : 22 PERSONNES ARRÊTÉES, LE GOUVERNEMENT ACCUSE LE PKK

Les autorités turques ont procédé à 22 arrestations dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 novembre, au lendemain d'un attentat à Istanbul qui a fait au moins six morts et 81 blessés. Le ministre de l'Intérieur turc Souleyman Soylu accuse le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) d'avoir commandité le dépôt de cette bombe, dans une rue commerçante très fréquentée de la ville. La personne qui a posé la bombe dans la rue d'Istiklal dimanche à Istanbul, faisant

au moins six morts dans cette artère commerçante, a été arrêtée, a annoncé le ministre de l'Intérieur Soumeylan Soylu à l'agence officielle Anadolu. 21 autres suspects ont aussi été arrêtés, a-t-il ajouté. Le président Recep Tayyip Erdogan et son vice-président, Fuat Oktay, avaient auparavant indiqué qu'une « femme » était responsable de cet attentat, ce que n'a pas immédiatement précisé M. Soylu lundi matin.

ALLÈGEMENT DU CARTABLE SCOLAIRE

LA DIRECTRICE D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À SI SMAÏL MET EN APPLICATION LA MESURE

Depuis le temps qu'on parle de l'allègement du cartable scolaire pour les enfants du primaire sans en voir le bout du tunnel, on a fini par désespérer de voir pareille initiative appliquée. Les enfants portent toujours un lourd fardeau, qui ferait fléchir même les adultes. Pourtant, à l'école primaire Si Smail, à Bordj El Kifan, une directrice a fait sienne cette orientation pédagogique, et non seulement elle a dispen-



sé les élèves de ramener avec eux le lourd fardeau des livres, mais s'est débrouillée pour leur en procurer de semblables, qu'ils pourront consulter en classe tout en préservant leurs livres à la maison, où ils pourront également les consul-

ter chez eux. Cette magnifique initiative est à inscrire dans le registre du travail magnifique accompli par Madame Kenza Chinoune, installée dans ses fonctions de directrice de l'école primaire Si Smail, à Bordj El Kifan. Ceci en plus d'avoir

accompli d'autres prouesses pour les entrées-sorties des élèves pour désencombrer la cour et les accès à l'entrée principale, pour éloigner la décharge publique qui faisait face à l'école et qui défigurait l'environnement ou encore pour interdire l'accès des voitures qui venaient stationner dangereusement devant le parvis du primaire mettant en danger la vie des élèves. Bravo Madame ! Tout simplement.

SAÏD CHANEGRIHA :

« LE SOMMET D'ALGER A PERMIS À NOTRE PAYS DE REVENIR EN FORCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE »

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a entamé, hier, une visite d'inspection et de travail en 4^e Région militaire, selon un communiqué du MDN. Dans une allocution, le chef d'État-Major a affirmé que l'Algérie est revenue « en force » sur la scène internationale. « L'organisation du Sommet arabe à Alger a permis à notre pays de revenir en force sur la scène internationale et de s'imposer en tant que partenaire sûr », souligne-t-il. Pour Saïd Chanegriha, les réalisations de l'Algérie sont accueillies avec « une grande satisfaction ». Elles laissent des échos « positifs au niveau régional et international », ajoute-t-il. Et de



faire savoir que « ces réalisations poussent les patriotes fidèles à aller vers d'autres succès, notamment diplomatiques, économiques, sociaux et militaires ».

DIABÈTE EN ALGÉRIE : LES CHIFFRES ALARMANTS DU MINISTRE

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tiré la sonnette d'alarme sur l'explosion du nombre de diabétiques en Algérie. Si des mesures ne sont pas prises, il y aura jusqu'à 5 millions de personnes atteintes de maladie d'ici

2030. S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le ministre de la Santé a affirmé que près de 2,8 millions de personnes, qui ont 18 ans ou plus, sont atteintes de diabète. « C'est un chiffre ter-

rible», reconnaît-il. Pour lutter contre cette maladie, le ministère de la Santé a mis en place une stratégie basée notamment sur la sensibilisation des citoyens sur l'impact de l'hygiène de vie sur leur santé.

UNE ASSOCIATION EN GUERRE CONTRE L'ANGLAIS UTILISÉ PAR L'ÉTAT FRANÇAIS

L'Association FRancophonie Avenir (Afrav) a attaqué l'Etat en justice à plusieurs reprises pour contester l'usage de termes anglais. Est-ce parce qu'Emmanuel Macron parle parfaitement l'anglais et s'est fait le chantre de la « start-up nation » que l'État a multiplié l'usage d'anglicismes pour inti-

tuler certaines de ses actions ? Le phénomène n'est pas nouveau mais s'est accéléré et on a vu La French Tech, Next 40, Choose France, French Impact ou encore Health Data Hub. Des dénominations anglaises qui ulcèrent l'Association FRancophonie Avenir (Afrav) qui a décidé d'attaquer l'État en justice. «Pour ce

faire, l'association a pris appui sur l'article 14 de la loi Toubon qui interdit aux personnes morales de droit public d'utiliser une expression ou un terme étrangers dans une marque ou une appellation qu'elles créent, dès lors qu'un mot équivalent existe en français», explique l'association.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

CAHIER DES CHARGES DE L'AUTOMOBILE, JUSTICE MILITAIRE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, TISSEMSILT, STATIONS DE DESSALEMENT ET RÉNOVATION DE LA FLOTTE MARITIME

Voici les principales décisions en Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmajid Tebboune, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi relatifs à la justice militaire et à la lutte contre la corruption, et à la présentation d'exposés sur le développement, le dessalement de l'eau et le transport maritime des marchandises.



Le Président a instruit d'enrichir le projet de loi de justice militaire, soulignant la nécessité de respecter la spécificité des tâches qu'elle comporte et la confidentialité qu'elles exigent, dans le cadre de la protection des intérêts supérieurs de l'Etat. Selon le communiqué de la Présidence de la République, toute déclaration aux médias sur des questions liées aux enjeux de la défense nationale et de l'opinion publique sera restreinte, ou se fera avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. L'autre projet de loi, en relation avec la lutte contre la corruption, concerne la création d'une Agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués. Le prési-

dent a ordonné au gouvernement d'enrichir le projet de loi en tenant compte des éléments suivants :

- Trouver des mécanismes plus flexibles pour récupérer les biens de l'Etat et réduire les procédures bureaucratiques, ce qui permettrait de récupérer tous les fonds pillés ;
- Être réaliste dans le traitement des dossiers anti-corruption, en adoptant des mécanismes simples, directs, loin des complications, qui visent à prolonger la durée de vie de ce phénomène ;
- La loi est placée au-dessus de tout, et la protection du citoyen est la première priorité et le centre de l'attention de l'Etat ;

- Les institutions de l'Etat continuent de poursuivre toutes les formes de corruption, quelle que soit leur ampleur, en coordination avec les autorités et les pays concernés;
- Le président s'est félicité de la coopération exercée par certains pays européens pour récupérer les fonds pillés.
- En outre, le programme complémentaire de la wilaya de Tissemsilt ainsi que les stations de dessalement ont été traités dans le détail. De même, concernant le suivi de la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime de marchandises :
- Le Président a chargé le Ministre du Secteur de préparer un rapport complet et

détaillé sur la situation de ce secteur, avec la définition des responsabilités pour soumission et présentation au prochain Conseil des ministres.

- La relance du secteur du transport maritime nécessite de lutter contre les négligences et les tentatives de casser cet établissement public stratégique.
- Le président a ordonné la rénovation du chantier naval, par l'acquisition de nouveaux navires.
- Enfin, dans le chapitre des indications générales :
- Le Président a ordonné la publication du cahier des charges des constructeurs et concessionnaires automobiles le jeudi 17 novembre 2022.

I.M.Amine

REMANIEMENT MINISTÉRIEL, PRÉROGATIVES DES WALIS ET CAHIER DES CHARGES POUR LES P/APC

Les défis du prochain Exécutif

Le contexte géopolitique international, marqué par la guerre en Ukraine, qui tend à s'internationaliser plus vite qu'on ne le pense, commande de prendre en ligne de compte à l'interne les transformations planétaires qui sont en train de se produire depuis le début de l'année. Le prochain changement ministériel aura en tête les défis multiformes que pose la nouvelle architecture de la politique mondiale. Plus question d'avoir des gestionnaires qui ne font rien pour ne pas avoir à compter les fautes. C'est de proconsuls, de bâtisseurs dont il s'agira désormais. Ceux qui avancent et font avancer le pays. La décision est prise, et c'est de cette

manière que le responsable devra procéder : avancer et faire avancer son champ d'action. Pareil pour les walis, investis de prérogatives plus larges et d'un travail de terrain qu'il effectue au quotidien, tout en restant à l'écoute des experts, des élites comme du simple citoyen, qui a le droit d'être reçu et de poser ses récriminations sur la table. Les responsables locaux, ceux qui ont la charge des communes, ne dérogeront pas à la règle. Fini le temps des factotums et des palefreniers en attente de distribuer un petit budget pour en attendre le suivant. La collecte de la fiscalité communale, l'ingéniosité pour trouver pour sa commune des sources d'autofinancement et la

promotion des espaces vendeurs et rentables de son espace géographique sont inscrites dans son cahier des charges. Un maire, c'est un présidentiable en puissance dans les démocraties occidentales, c'est-à-dire un politicien dans l'antichambre de la Présidence. C'est le nouveau mode de plébiscite qui est en train de se mettre en place. Le cahier des charges mis sur le rails ne tolère d'ailleurs plus aux médiocres de suivre le train. Voilà le futur Exécutif qui préfigure l'Algérie de demain. Compétence, probité et performance sont les trois critères d'évaluation. Les résultats ne s'en porteront que mieux.

F.O.

L'édito

Par Zahir Mehdaoui



LA RUE ESPAGNOLE DIT NON !

Le 14 novembre 1975, l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie signent dans la précipitation et l'illégalité des accords tripartites portant sur la fin de la présence espagnole au Sahara occidental et sur le partage du territoire sahraoui entre le Maroc et la Mauritanie. Ces accords rompus par la suite par la partie mauritanienne, non reconnus par les Nations unies et rejetés par la Cour de justice de l'Union européenne, continuent toutefois à servir d'argument à tout-va pour le Makhzen marocain pour justifier sa politique de colonisation.

Profitant du 47^e anniversaire de la signature de ces accords, de nombreux citoyens espagnols, sous la houlette de la Coordination espagnole des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara), ont battu le pavé pour dénoncer le soutien du gouvernement de Pedro Sanchez à l'obscur plan d'autonomie marocain pour ce territoire occupé et exiger l'organisation dans les meilleurs délais d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Encore une fois, le gouvernement de Pedro Sanchez est cloué au pilori. Il est sommé de revenir sur son revirement par rapport à la question sahraouie qui ne cadre ni avec la légalité internationale ni avec les intérêts de l'Espagne. « La seule solution est l'autodétermination » clame la rue espagnole, en réclamant du gouvernement de s'impliquer pour hâter la résolution de ce conflit qui ne cesse de polluer les relations de voisinage dans le pourtour méditerranéen ! Jusqu'à maintenant, hormis des spéculations et supputations énoncées ici et là pour expliquer la décision inattendue de Pedro Sanchez de s'aligner sur la position marocaine, on ne sait pas exactement et avec précision ce qui a provoqué son basculement.

Intérêts personnels ? Alignement sur la position « trumpienne » ? Immigration clandestine ? Quoi qu'il en soit, tous les motifs invoqués ne trouvent aucune adhésion de la part de la majorité des Espagnols qui voit en « l'autodétermination », la seule et la plus juste voie pour mettre fin à ce conflit qui dure depuis presque un demi-siècle. Pedro Sanchez entendra-t-il les cris de la rue qui lui rappellent sa forfaiture ? Reviendra-t-il sur sa décision qui n'a apporté rien de bon au royaume espagnol, si ce n'est des incidences économiques graves en raison de la rupture des relations avec l'Algérie ? Ce n'est pas sûr ! Mais tout porte à croire que l'Espagne de l'après-Pedro Sanchez effacera la bévue diplomatique du gouvernement Sanchez et reprendra ses relations privilégiées avec l'Algérie.

Z. M.

LE MINISTRE DE LA NUMÉRISATION ET DES STATISTIQUES LE SOULIGNE

L'Algérie digitale en marche

Les TIC comportent beaucoup d'inconvénients et de risques, tant pour les entreprises que pour les citoyens, notamment les réseaux sociaux, d'où la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables pour développer des applications, des programmes et des outils technologiques sûrs pour faire face aux dangers, dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de la numérisation en Algérie...

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, cité dans une dépêche de l'APS, a affirmé que l'Etat, avec toutes ses institutions, avance résolument dans son orientation stratégique vers l'édification de l'Algérie digitale. Présidant l'ouverture de la 3ème édition du Salon du Digital et de la Technologie de l'Information et de la Communication "Digitech-2022", M. Cherhabil a indiqué dans son allocution que la numérisation "est désormais un des facteurs de développement et de



progrès pour tout Etat à travers le monde". C'est pourquoi, ajoute le ministre, "l'Etat, avec toutes ses institutions, avance résolument dans son orientation stratégique vers l'édification de l'Algérie digitale et ne ménagera aucun effort, en vue de consolider et de développer l'infrastructure des Technologies de l'information et de la communication (TIC), de concrétiser la stratégie

visant à réaliser ses objectifs en vue de réduire le fossé numérique, de stimuler et de consacrer la culture de la citoyenneté numérique". A ce propos, M. Cherhabil a souligné que son département ministériel "accorde, dans le cadre de son plan d'action, une importance capitale et un intérêt particulier" à la question de "l'amélioration de la qualité de la vie numérique dans une société algérienne digitale, sûre et positive". D'autre part, ajoute M. Cherhabil, "les TIC comportent beaucoup d'inconvénients et de risques, tant pour les entreprises que pour les citoyens, notamment les réseaux sociaux, d'où la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables pour développer des applications, des programmes et des outils technologiques sûrs pour faire face aux dangers, dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de la numérisation en Algérie". Concernant le Digitech-2022, le ministre a dit qu'il est "un espace privilégié" pour l'interaction des intervenants du

domaine qui s'emploient à consolider et à valoriser la politique de la transformation numérique et à établir des relations commerciales, notamment dans les domaines de la cyber-sécurité, de l'informatique et du multimédia. Cherhabil a salué également l'utilisation pour la première fois en Algérie et au Maghreb, d'un nouveau système permettant aux exposants et aux participants d'échanger leurs expériences et leurs connaissances, à travers des plateformes virtuelles en trois dimensions (3D). Il est à rappeler que le Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal abrite, du 13 au 15 novembre, le 3ème Salon du Digital et de la Technologie de l'Information et de la Communication "Digitech-2022", avec la participation de 70 exposants et intervenants internationaux dans le domaine de la transformation numérique. L'édition de cette année est marquée par la participation d'entreprises activant dans le secteur, notamment dans les domaines

de la cyber-sécurité, de l'informatique et du multimédia. L'opérateur traditionnel de la téléphonie mobile, Mobilis, fait partie des entreprises qui y sont présentes. (DIGITECH), est organisé sous le parrainage du ministère de la Numérisation et des Statistiques. A cette occasion, Mobilis présente ses dernières solutions et offres innovantes aux institutions participantes et aux visiteurs, dans un stand commun à Algérie Télécom au pavillon B. « Mobilis, premier opérateur du secteur technologique en Algérie, confirme sa contribution au processus de transition numérique du pays et de son écosystème digital ». Pour rappel, Digitech2022 est organisé en présentiel et en vidéoconférence. Ainsi, les exposants internationaux et nationaux et l'ensemble des participants peuvent partager leurs expertises et savoir-faire sur différentes plateformes virtuelles et en 3D. A ce titre, les organisateurs ont recouru à l'univers Metaverse pour étoffer la participation. **Y. B.**

COOPÉRATION BILATÉRALE AU MENU : BADDARI REÇOIT L'AMBASSADEUR DE L'INDE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari a évoqué avec l'ambassadeur d'Inde en Algérie, Gaurav Ahluwalia, les voies de promotion des relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a indiqué un communiqué du ministère, repris par l'APS. « Les discussions entre les deux parties ont porté sur la recherche des moyens à même de promouvoir et de hisser les relations bilatérales en vue de sceller des jumelages dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique et de l'innovation » et « de lancer des projets et des programmes scientifiques et de recherche communs », précise la même source. Les deux parties ont également abordé « les voies de renforcer les relations de coopération entre le réseau des chercheurs des universités des deux pays et d'encourager la dynamique des enseignants, des chercheurs et des étudiants », ajoute le communiqué. Le ministre a

exprimé la volonté de l'Algérie de « développer ces relations, à travers la mise à profit de l'expérience indienne pionnière en matière de start-up et l'échange d'expériences dans diverses spécialités ». Parmi ces spécialités, figurent notamment « les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'intelligence artificielle, les sciences médicales et la didactique de la langue anglaise ».

R. N.

KAMAL BADDARI :

«Dépasser le stade de l'archivage des résultats de la recherche»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a dévoilé les étapes de base pour permettre à l'étudiant universitaire pour créer une start-up et obtenir un certificat de fin d'études «start-up». Lors d'une rencontre l'ayant réuni avec les étudiants de l'Université des sciences et la technologie «Houari Boumediene» (USTHB) dans le cadre d'une visite d'inspection, Baddari a expliqué que «la création d'un strat-up commence par une idée, celle-ci se cristallise, se développe et se transforme en un produit innovant». Le ministre a cité, dans ce sens, une série de mesures prises pour accompagner l'étudiant dans la création de sa propre start-up, comme la garantie des locaux devant abriter les projets et l'accès au registre du commerce, et ce après l'obtention de la médaille de la start-up décernée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le

ministre a révélé dans le même contexte que «ses services travailleront à transformer 80% des thèses de fin d'études en projets et ce en coordination avec le ministère de l'économie de la connaissance et des start-up». A la même occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur a souligné «la nécessité de valoriser les résultats de la recherche scientifique et d'orienter les étudiants vers l'innovation pour la transformation du savoir en produits commercialisables, contribuant ainsi à la relance de l'économie nationale». Baddari a ajouté lors de sa rencontre avec les étudiants qu'«il est temps de bénéficier des résultats de la recherche scientifique et de dépasser le stade de l'archivage des résultats de la recherche, à travers la contribution à la création de richesses et des postes d'emploi, notamment à la lumière des facilités offertes par les autorités aux étudiants dans le but de les encourager à transformer leurs projets

innovateurs en produits commercialisables». Selon lui, «la nouvelle vision de l'université tend à en faire un établissement au service de son environnement socio-économique, à la faveur de sa contribution à la relance de l'économie nationale, basée sur l'économie du savoir », précisant qu'il s'agit de « la base de la feuille de route du secteur ». A cette occasion, le ministre a inspecté plusieurs structures scientifiques à l'USTHB, dont le laboratoire valorisation et recyclage de la matière pour le développement durable et le plateau technique d'analyses physico-chimiques. Baddari a également visité le Salon de l'innovation organisé par les étudiants et a écouté leurs préoccupations liées essentiellement au soutien financier et à la garantie des moyens scientifiques, comme la fibre de carbone et les produits électroniques indispensables à la réalisation de leurs projets.

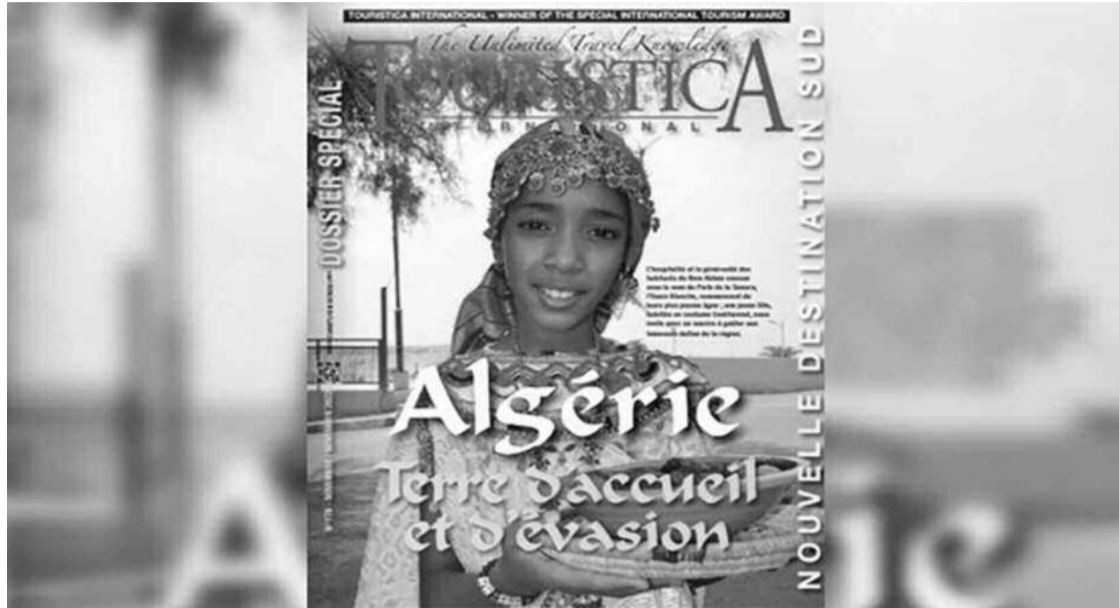
R.N.

IL MET EN LUMIÈRE UN PATRIMOINE TOURISTIQUE VARIÉ ET DE GRANDE QUALITÉ

Un magazine canadien consacre un dossier spécial au tourisme en Algérie

Dans cette édition, le magazine a mis également en exergue le séjour au Sahara algérien d'un groupe de professionnels du tourisme, notamment du Canada et d'autres pays venant d'Europe.

Une publication canadienne, «Touristica international», fait la promotion du tourisme en Algérie, mettant en lumière un patrimoine varié et de grande qualité. En effet, le magazine canadien a consacré un dossier spécial à la destination Algérie, mettant en exergue « une histoire riche », des paysages époustouffants et un patrimoine aux racines ancestrales. Sous le titre « Algérie, terre d'accueil et d'évasion », le magazine relève qu'il s'agit d'une « expérience unique en son genre ». « On aurait souhaité que tous les collègues journalistes et communicants dans le domaine de la presse touristique soient avec nous pour contempler ce spectacle merveilleux », affirme d'emblée



Georges El Kahy, Président fondateur de ce magazine. Le magazine, cité dans une dépêche de l'APS, a participé à la 21^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), tenue récemment à Alger. Il considère l'Algérie comme « le fruit d'une histoire riche en sus de paysages époustouffants et d'un patrimoine matériel et immatériel chargé d'art et d'histoire aux

racines ancestrales'. Mettant en avant le potentiel touristique dont dispose l'Algérie, l'auteur a fait part d'une forte demande en termes de réservation pour le Sud algérien de la part de touristes issus de nombreux pays. Cette demande grandissante envers la destination Algérie "atteste d'une dynamique positive qui devrait se poursuivre tout au long de l'année à la lumière des nouvelles orienta-

tions prônées par les autorités publiques", note la même source. Dans cette édition, le magazine a mis également en exergue le séjour au Sahara algérien d'un groupe de professionnels du tourisme, notamment du Canada et d'autres pays venant d'Europe. "Le temps s'arrête dans les sables dorés du Sahara, dans le Sud-Ouest d'Algérie" estime le groupe, qui a relaté les diffé-

rentes étapes de leur périple dans le désert, accompagnées par des photos et œuvres d'artistes illustrant la beauté des régions sahariennes. En plus de la beauté des sites touristiques naturels que l'Algérie recèle, l'hospitalité du peuple algérien, ainsi que sa gastronomie typique, de même que ses établissements hôteliers, ont été fortement appréciés par ces touristes.

Qualifiant de "majestueuses" les dunes du Sahara algérien, le groupe de touristes s'est notamment réjoui de sa visite à Taghit (Béchar) où ses membres ont été émerveillés par les immenses dunes qu'ils ont escaladé pour profiter du paysage magnifique, de même que les sites archéologiques agrémentés de gravures rupestres. Le groupe de professionnels du tourisme, qui a séjourné à l'hôtel Rym surplombant la grande palmeraie de Béni Abbès avec de belles dunes de l'Erg occidental, a indiqué avoir été subjugué par les vieux Ksour locaux qu'il a visités, témoignant de la présence humaine dans cette région millénaire. **Youcef S.**

Un portail électronique gouvernemental mis en place

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, vient d'annoncer qu'un portail électronique gouvernemental sera lancé la semaine prochaine. Des citoyens, des commerçants économiques et mouvements associatifs, pourront s'en servir. Ils pourront ainsi consulter toutes les procédures judiciaires et accéder aux services disponibles dans les différents ministères à partir de la semaine prochaine ». A l'occasion de l'ouverture de la troisième édition du salon « Numérisation et Technologies de l'Information et de la Communication », le ministre a révélé « la réalisation de 400 plateformes numériques de service public via le Internet, en plus de 178 services publics qui sont en train d'être numérisés ». A la même occasion, Cherhabil a indiqué que « la problématique de la numérisation des secteurs revient à chaque fois, et l'État a préparé le cadre juridique pour un processus de paiement électronique, en fournissant de nombreux textes, mais le problème reste sur le terrain, car le paiement électronique nécessite la confiance dans l'environnement économique et le développement technologique » et « le travail du gouvernement sont toujours en cours dans ce champ », a précisé le ministre. Il a également souligné que « l'État refuse d'utiliser la force pour obliger les citoyens à

s'orienter vers les opérations de paiement électronique, préférant suivre une politique plus pédagogique, permettant de maintenir une relation forte entre lui et le citoyen ». Concernant la troisième édition du Salon « Numérisation et Technologies des Médias et de la Communication », le ministre a précisé que le "Numérique" est un espace privilégié de communication entre les acteurs qui cherchent à promouvoir et valoriser la politique de transformation numérique et à nouer des relations commerciales autour d'elle, notamment dans les domaines de la cybersécurité, des médias automatisés et multimédias, et que « l'utilisation du monde du « Metaverse » pour la première fois en Algérie et au Maghreb, qui permet aux exposants et participants de partager leurs expériences et connaissances à travers des plateformes virtuelles et 3D. » Evoquant le sommet arabe qui s'est déroulé cette fois et pour la première fois sans papier, Houcine Cherhabil a également souligné que « le succès du sommet côté organisationnel (sans papier) est une étape importante vers la réduction quasi totale de l'utilisation du papier dans la gestion », et cela prouve « le rôle de la numérisation dans la rationalisation des dépenses publiques et la contribution à la préservation de l'environnement, dans le cadre du dévelop-

pement durable, dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à développer l'administration algérienne et à accroître sa rentabilité, ainsi que la concrétisation du plan d'action du gouvernement dans son volet relatif à la modernisation de l'administration, à travers l'implantation effective de l'administration électronique dans notre pays. ».

Par ailleurs, le ministre de la Numérisation et de la Statistique a indiqué que « le renforcement des infrastructures et le développement continu du marché des services numériques en Algérie ont fait émerger de nouveaux défis et enjeux liés à un élan technologique sans précédent, auquel nous devons faire face en fournissant à tous les conditions propices à la réalisation d'un environnement propice à encourager l'utilisation sûre et positive des technologies numériques, avec la nécessité de pratiques qui correspondent aux exigences de la transition numérique d'une manière qui serve le développement de l'économie nationale et respecte les mentalités avec les particularités et composantes du pays. » Sur l'importance de la numérisation dans la vie des pays, Cherhabil a souligné qu'« elle est devenue l'un des facteurs les plus importants de développement et de progrès dans tous

les pays du monde. » Par conséquent, « l'État, avec toutes ses institutions, avance dans sa stratégie vers la construction d'une Algérie numérique, et ne ménage pas ses efforts pour promouvoir et développer les infrastructures des technologies de l'information et de la communication, et incarnant la stratégie pour atteindre ses objectifs de réduction de la fracture numérique », ainsi que de stimulation et de consolidation de la culture de la citoyenneté numérique, à travers lequel il valorise la qualité de vie numérique dans une société numérique algérienne sûre et positive, sachant que cet axe est d'une grande importance et d'un intérêt particulier au sein du plan de travail de notre ministère.

D'autre part, le ministre a indiqué que « les technologies de l'information et de la communication présentent de nombreux inconvénients et risques, que ce soit pour les entreprises ou pour les citoyens, étant donné que tous les systèmes d'information publics, industriels et autres ne sont pas à l'abri d'attaques électroniques. , peuvent également contribuer à la transmission de contenus ou de comportements illégaux (tels que des atteintes à la vie privée, la contrefaçon, l'incitation à la haine, l'exploitation des enfants, etc.) », « Ce qui nous oblige à prendre toutes les mesures nécessaires pour

développer des applications, des programmes et des dispositifs technologiques solides qui traitent réellement les risques pertinents et servir la stratégie nationale de promotion de la numérisation en Algérie », a-t-il ajouté.

Pour rappel, le 3^{ème} Salon du Digital et de la Technologie de l'Information et de la Communication "Digitech'2022" se déroulera du 13 au 15 novembre au Centre international des Conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), et réunira 70 exposants et acteurs internationaux du domaine de la transformation numérique, a annoncé dimanche, Djibril Ziour, co-organisateur de l'événement. Cette nouvelle édition verra la participation de grandes entreprises du secteur, notamment dans les domaines de la cybersécurité, l'informatique et le multimédia. Des nouveautés sont, en outre, annoncées lors de cette édition, dont notamment la présence, pour la première fois en Algérie, voire au Maghreb, de l'univers "Metaverse", permettant aux exposants et participants de partager leurs expertises et savoir-faire à travers diverses plateformes virtuelles et en 3D. Des thématiques seront également au programme de ce salon, et qui seront abordées par les spécialistes tout au long de la durée de la manifestation, a ajouté l'intervenant.

Y. B.

ELLE ACCORDE LA PRIORITÉ À UNE STRATÉGIE EN FAVEUR DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES

L'Algérie veut se joindre à un nouveau courant

Ce qui est évident, c'est qu'il existe un besoin urgent de mettre en place une stratégie gagnante en matière de renouvelables, et que le potentiel est là pour apporter une valeur ajoutée à la production énergétique. Les prix de l'électricité verte suivent ainsi une tendance décroissante...

Plusieurs experts estiment qu'il faut une vision globale en matière de renouvelables. Cette vision doit être de long terme, impliquant non seulement les énergéticiens algériens, mais aussi et surtout l'université et la recherche nationales. Elle devrait, entre autres, tenir compte des éléments essentiels suivants : de la mise en place du modèle national de consommation d'énergie, des audits énergétiques, de la démonstration et de la promotion de techniques et équipements énergétiquement performants... Mais quid des subventions étatiques dans le cadre de ce modèle ? Le modèle pose en fait le problème de la tarification de l'électricité issue du renouvelable. La question n'a pas été tranchée, y compris pour l'électricité conventionnelle. L'électricité issue du



renouvelable est chère, mais elle le sera moins, dans les années à venir. Explication : les coûts du solaire thermique se situent, en 2022, entre 5 et 6 cents de dollar le kWh. Quant au photovoltaïque, il reste dans une fourchette de 2 à 3 cents de dollar le kWh. Dans le système hybride, avec 70% de solaire thermique et 30% de photovol-

taïque, le coût varierait entre 5 et 6 cents dollar le kWh. Les prix de l'électricité verte suivent ainsi une tendance décroissante. Ce qui est évident, c'est qu'il existe un besoin urgent de mettre en place une stratégie gagnante en matière de renouvelable, et que le potentiel est là pour apporter une valeur ajoutée à la produc-

tion énergétique. La partie est jouable dans un pays aux énormes potentialités : 40 000 MTEP/an de solaire thermique, 50 MTEP/an de pétrole, 90 MTEP/an de gaz conventionnel, 20 MTEP/an de gaz de schiste et 7 MTEP de photovoltaïque. La part des énergies renouvelables dans le mix énergétique sera importante dans les pro-

chaines années. A l'horizon 2030, le mix énergétique sera modifié de manière significative avec 45% en solaire, 35% en gaz, 20% en pétrole. Cela va encore évoluer vers 2050, avec 60% en solaire, 30% en gaz et 10% en pétrole. La réalisation de ces objectifs ne pourra toutefois se faire que dans un large programme en deux phases : 2020-2030 et 2031-2050. Il s'agira d'un programme intégré devant en priorité réduire le nombre des centrales à gaz de Sonelgaz qui sont les plus âgées pour ramener la production globale d'électricité à partir du gaz à 14 000 MW seulement. Sonelgaz devra placer ses turbines à gaz dans les pays voisins pour développer des centrales électriques à l'étranger et rétablir sa situation financière. Cela nous amènera à concrétiser la réalisation du système d'hybridation solaire d'ici à 2030 par une capacité de 22 000 MW dans le but de compenser le déficit interne. Nous exporterons près de 18 000 MW à cette échéance par des câbles en courant continu à 1100 KV. Cette spécification qui est imposée par la volonté de réduire les pertes électriques dans le transport, nous réduit les options de source primaire d'énergie au seul solaire thermique. Le seul à répondre à cette exigence.

Youcef S.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, ÉNERGÉTIQUE, SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

La BADEA face à des défis non encore résolus

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a reçu le directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Sidi Ould Tah avec lequel il a échangé autour des opportunités qui s'offrent à la BADEA pour renforcer ses interventions au niveau du continent africain. Selon un communiqué du ministère, "cette rencontre a constitué une occasion pour échanger sur les opportunités qui s'offrent à la BADEA pour renforcer davantage ses interventions au niveau du Continent africain, dans un contexte marqué par des défis importants à relever en matière de développement économique et social, particulièrement dans les domaines de la

sécurité alimentaire, énergétique, sanitaire et environnementale". Cette entrevue a été également mise à profit par M. Kassali pour mettre l'accent sur "le rôle prépondérant" que doit jouer cette banque dans le renforcement de la coopération arabo-africaine, en favorisant le financement de projets intégrateurs à même d'assurer une croissance durable au niveau des pays du continent, a fait savoir la même source. "Pour sa part, le Dr Sidi Ould Tah a tenu à informer M. Kassali, en sa qualité de gouverneur de l'Algérie auprès de la BADEA, des résultats positifs enregistrés par son institution durant ces derniers exercices et pour lui faire part des principaux éléments de sa nouvelle stratégie élaborée au titre de son prochain plan quinquennal de développement", rapporte le communiqué. Tout en confirmant le soutien de l'Algérie aux efforts déployés par la BADEA ainsi que "son engagement constant" à renforcer les liens de coopération arabo-africaine, M. Kassali a abordé avec son interlocuteur les possibilités d'appui de la BADEA aux efforts de déploiement des opérateurs algériens sur le marché africain et la promotion des exportations algériennes en

direction de ce marché, souligne le ministère. A cet égard, le Dr. Ould Tah a confirmé la disponibilité de son institution à apporter l'accompagnement nécessaire aux opérateurs algériens ainsi que la mise à leur disposition de son expertise et de son savoir faire pour leur permettre de renforcer leur présence sur le continent africain, "avec les garanties et les sûretés nécessaires pour leurs transactions". Selon le ministère, les échanges entre les deux responsables ont permis, par ailleurs, de convenir sur l'organisation en Algérie, au titre des festivités prévues pour la célébration du 50ème anniversaire de la création de la BADEA, d'un événement qui regroupera l'ensemble des acteurs économiques algériens (exportateurs, investisseurs, institutions financières). Cet événement, poursuit la même source, doit permettre d'examiner "les voies et moyens à même d'accompagner cette volonté algérienne d'aller sur le marché africain pour en tirer profit de son immense potentiel créé à la faveur de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)", précise le même communiqué.

APS

Les Turcs souhaitent investir davantage en Algérie

Les Turcs veulent diversifier leurs investissements en Algérie. Un projet de création d'une société algéro-turque, dans l'exploration du pétrole et du gaz naturel, est en vue, selon les déclarations du ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, Fatih Donmez. Dans une déclaration à l'Agence de presse turque, Anadolu, Donmez a indiqué que cette société commune, « mènera des activités conjointes en Algérie et

dans les pays de la région ». Il dit avoir présenté lors de sa participation aux travaux de la deuxième conférence algérienne sur l'investissement, « des propositions sur les opportunités d'affaires et d'investissements entre la Turquie et l'Algérie », en soulignant la présence de près de 1 500 entreprises turques en Algérie. Le même responsable a indiqué que lui et son homologue algérien ont pris des mesures importantes pour encourager

et soutenir le travail conjoint des institutions publiques et privées dans ce domaine, tant en Turquie qu'en Algérie. Lors de sa déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre turc a indiqué que les investissements et les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie avoisinent les 5 milliards de dollars. Selon lui, son pays ambitionne de les hisser pour atteindre les 10 milliards

de dollars. « Notre rencontre avec le Président Tebboune nous a offert l'opportunité de lui présenter un aperçu exhaustif de notre partenariat et de notre coopération en matière énergétique, dans le cadre du suivi de la Commission mixte algéro-turque », a précisé Donmez lors de sa visite en Algérie. Il a indiqué également que le président de la République « nous a encouragé à œuvrer dans le sens de l'approfondissement de nos relations bilatérales et de la consolidation des opportunités de l'action commune ».

R. N.

TIMIMOUNE

Valoriser la dimension écotouristique pour un développement durable

La valorisation de la dimension écologique du tourisme pour atteindre un développement durable a été vivement soulignée par les participants à un symposium national ouvert avant-hier à Timimoun à l'initiative de l'Association nationale scientifique des jeunes «Découverte Des Jeunes» (ANSJ-DN).

«La préservation de la biodiversité est un facteur primordial pour la réalisation d'un écotourisme durable et la protection des ressources naturelles de chaque région», ont souligné les intervenants, des membres de l'association, des représentants et cadres des organismes exécutifs, en présence des éducateurs des établissements des jeunes et des sports issus de différentes régions du pays.

La conscientisation de la société sur le rôle important du tourisme saharien, notamment de la jeunesse, l'importance de préservation des éléments de la biodiversité saharienne par la



conservation des espaces oasiens, la richesse faunistique et floristique, ainsi que les repères et sites archéologiques et naturels, ont été recommandés par les participants à cette rencontre de trois jours placée sous le thème «Notre environ-

nement est entre nos mains». Le président de l'ANSJ-DN, Ferhat Bouzennoun, a indiqué qu'au travers cette rencontre, qui fait partie de bien d'autres tenues dans différentes wilayas du pays, les organisateurs entendent «ancrer, de manière

scientifique et opérationnelle l'éducation environnementale confiée aux stagiaires formés par les éducateurs, en sus de l'organisation de sorties récréatives et environnementales sur le terrain afin d'ancrer profondément dans les esprits des générations montantes la valeur du tourisme responsable et les conscientiser sur l'éco-tourisme». De son côté, la vice-présidente de l'association nationale scientifique des jeunes, Fatiha Larinouna, a mis l'accent sur l'importance de consolider les rapports entre l'enfant et son entourage écologique et de développer sa conscience participative dans la préservation de l'environnement, ajoutant que «l'association œuvre pour cela au travers l'organisation des regroupements, portes ouvertes et camps scientifiques (destinés aux jeunes)».

Abondant dans ce sens, son collègue Mohand Akli Habbouche, a soutenu que ANSJD-DN vise à «vulgariser les différentes formes de tourisme durable, susceptibles de préserver les potentialités naturelles, d'ajouter une valeur au tissu socio-économique créateur d'autres ressources, de générer des emplois à la satisfaction des populations des zones à vocation touristique».

Pour sa part, la directrice de l'environnement de la wilaya de Timimoun, Soumaya Benzineb, a mis en avant l'importante préservation de l'écologie, des espaces verts de la région, la délimitation d'autres nouvelles étendues vertes pour la protection de l'écosystème local, avant de rendre hommage aux efforts fournis par les divers acteurs pour la protection de l'environnement local, notamment au travers les destinations touristiques.

Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Abdelhamid Mazri, a indiqué, quant à lui, que ses services «s'emploient à faire adhérer plus de participants, associations locales notamment, à cette rencontre en vue de leur permettre de tirer profit des expériences opérationnelles en termes de conservation de l'environnement et d'impliquer, au titre de la démocratie participative, tous les acteurs dans la réalisation des objectifs escomptés de l'éco-tourisme».

Le programme de cette rencontre prévoit l'organisation de randonnées dans le territoire de Timimoun pour permettre aux participants de s'enquérir des éléments et atouts écotouristiques du Gourara et des efforts déployés au titre de la mise en valeur et la promotion des destinations touristiques Sud, de la région notamment.

R. R.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

APPEL À TÉMOINS CONCERNANT UN INDIVIDU SOUPÇONNÉ D'ESCROQUERIE

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont lancé, avant-hier, un appel à témoins concernant un individu soupçonné d'avoir constitué une association de malfaiteurs, escroqué des entreprises et émis des chèques sans provision.

En vertu de l'article 17 du code de procédure pénale et suite au mandat émis par le Parquet de la République près le tribunal de Rouiba, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de Sûreté de la Circonscription administrative de Rouiba, informent les citoyens que l'individu dénommé (Gh.A.), gérant d'une entreprise de commerce de

gros de produits d'alimentation humaine, est impliqué dans plusieurs affaires et soupçonné d'avoir constitué une association de malfaiteurs, escroqué des entreprises et émis des chèques sans provision», lit-on dans l'appel joint d'une photo de l'individu en question.

A cet effet, les mêmes services appellent les citoyens concernés à se rendre au siège de la police judiciaire de Sûreté de la Circonscription administrative de Rouiba ou au commissariat le plus proche pour déposer plainte contre cet individu ou faire leur déposition.

APS

OUARGLA/CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Une surface de 5.000 ha à emblaver

Une surface de 5.000 hectares (ha) sera emblavée au titre de la nouvelle campagne labours-semailles de 2022/2023, lancée avant-hier dans la wilaya de Ouargla.

Cette campagne, dont le lancement a été donné au niveau du périmètre agricole «Sahn» (la commune de N'goussa) par le wali de Ouargla, Mustapha Aghamir, porte notamment l'ensemencement des blés dur et tendre, et de l'orge sur cette surface précitée, étendue cette saison à plus de 1.200 ha, par rapport à la campagne écoulée où avaient été emblavés 3.337 ha, a indiqué la direction locale des services agricoles (DSA). Cette surface est répartie sur les zones dites «greniers» localisés au niveau des communes de Rouissat, Hassi-Messaoud, N'goussa et Hassi-Benabdallah. Par souci de réunir les condi-

tions nécessaires à la satisfaction des céréaliculteurs, l'on relève la réalisation d'un réseau d'électrification agricole long de 110 km, d'un autre de 170 km en voie de l'être et d'un projet similaire long de près de 100 km en étude.

La DSA entend poursuivre l'électrification du reste à réali-

ser des périmètres dans le but d'étendre au double la surface céréalrière, soit 10.000 ha la saison prochaine, en sus de l'accompagnement et de suivi des agriculteurs, bureaux d'étude, instituts d'agronomie, chambre agricole l'union des paysans, et entreprise d'ensilage, pour l'amélioration de la production

et le rendement céréaliers dans la région.

S'étendant sur une superficie globale de 800 ha, dont une surface de 360 ha dédiée, cette saison à la céréaliculture, dont 180 ha à emblaver en blé tendre, 120 ha en blé dur et 60 ha en fourragées, irrigués en 12 pivots depuis 12 forages d'irri-

gation, selon les explications fournies aux autorités locales.

De même, cette exploitation s'est vue accorder un montant d'investissement de plus de 25 millions DA destiné à la réalisation d'un forage de 160 m de profondeur et l'acquisition des équipements d'irrigation sous pivots.

R. R.

INCENDIE DANS LE LOGEMENT DE FONCTION DU PRÉSIDENT DE LA DAÏRA DE BENI SLIMANE À MÉDÉA

Trois personnes trouvent la mort

Trois personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées avant-hier soir dans l'incendie du logement de fonction du président de la daïra de Beni Slimane (Médéa), Billal Maoudj, indique la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué publié sur sa

page facebook. «L'Unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Beni Slimane est intervenue aux alentours de 21h25 soutenue par les unités opérationnelles de la Protection civile de Souagui, El-Azizia et Tablat pour éteindre un incendie qui s'est déclenché

dans un logement de fonction (R+2) à Beni Slimane, précise la même source. Les corps sans vie des trois victimes (deux enfants âgés de 6 et 10 ans) et une femme de 70 ans ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Béni Messous, selon la même source qui a indiqué que deux

personnes ont été secourues (un bébé de 15 mois et une femme de 32 ans) et transférées en urgence au même hôpital. 6 camions anti-incendie et 6 ambulances ont été mobilisés pour cette opération, ajoute le communiqué.

A. D.

LA NÉCESSAIRE TRANSPARENCE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

L'ENTREPRISE, L'HEURE DU BILAN



La nécessaire transparence de l'information financière et comptable à l'heure où nos entreprises sont en train de concrétiser des partenariats avec les sociétés étrangères ou encore entre entreprises privées/ publiques.

Par Abaci M'hamed
Expert en Finances

Tout d'abord, il convient de signaler au préalable que, la globalisation de l'économie implique de plus en plus l'utilisation de règles et de références communes. Cette nécessité ainsi que le besoin de disposer d'une information financière fiable et transparente ont conduit à l'élaboration et la présentation des états financiers à une convergence vers le référentiel comptable international IAS/IFRS. Ainsi, il apparaît clairement que les comptes sociaux des entreprises algériennes doivent traduire un langage économique et financier universel pour une meilleure lisibilité des normes comptables internationales pour mesurer les performances avec les entreprises étrangères qui revêt aujourd'hui, une grande importance notamment, seule et unique source

d'information officielle des entreprises à l'amont, aux yeux des investisseurs, des actionnaires, des partenaires d'affaires et enfin, des agences internationales de notation, des observateurs, des économistes, des banquiers et analystes financiers. Ainsi, s'assurer de la crédibilité internationale de nos entreprises. On ne peut manquer donc, d'évoquer la question relative aux comptes sociaux, car il ne suffit plus d'arrêter des bilans comptables comme une obligation fiscale ou sur la base d'une comptabilité de caisse ou usuelle. Il est impératif à ce que les comptes sociaux reflètent la réalité économique et financière de l'entreprise et la communication de l'information financière sur la vraie visibilité de l'économie notamment, que valent réellement nos entreprises à la juste valeur économique et technologique. Ce qui constitue un thème clé dans la qualité de la gestion assortie de sûreté comptable pour une saine gestion vers un modèle de gestion plus conforme aux règles d'une économie de marché, un facteur-clé pour l'in-

roduction de nos entreprises en bourse des valeurs, de confiance pour les investisseurs (IDE), les actionnaires et pouvoir mieux répondre aux besoins nouveaux dans les affaires économiques pour fonder une économie moderne et enfin, de s'armer surtout en perspective de notre grande ouverture à travers notre adhésion à l'OMC. A cette préoccupation, nous essayons d'apporter un éclairage aussi complet que possible sur la question à l'heure où le gouvernement songe à instaurer un nouveau modèle économique fondé sur l'entreprise. En effet, mieux manager aujourd'hui une entreprise, c'est d'abord améliorer et harmoniser l'outil comptable qu'il faut absolument réhabiliter dans le management de nos entreprises, car à découvrir la comptabilité, on découvre en même temps la gestion, l'économie et le management de l'entreprise. L'évolution du domaine comptable en Algérie requiert, aujourd'hui une nouvelle culture d'entreprise plus ouverte sur le monde de l'économie et d'une cultu-

re comptable en bon pouvoir économique et financier à savoir : d'abord, la comptabilité doit être un outil de gestion et de contrôle au service du développement de l'esprit d'entreprise régit par les normes comptables internationales pour une assise de l'économie ainsi, pour les besoins de la centrale des bilans restant peu développée en Algérie pour mieux s'assurer de l'observation de l'économie nationale et du budget économique de la nation dans la mesure où elle indique les valeurs et les repères des agrégats de la macro et micro-économiques. Ensuite, une force de propositions, d'analyse économique et novatrice d'idées et de progrès susceptibles d'apporter des valeurs ajoutées indispensables pour reconfigurer l'architecture du management de l'entreprise algérienne et par conséquent consolider ses relations économiques pour rétablir le climat de confiance dans les affaires, afin d'éviter d'être écartée de ce processus de globalisation qui s'inscrit dans le contexte de la mondialisation. Dans cette optique, on ne peut parler

aujourd'hui de com-
le, mais surtout de
nationale fondée
conception consac
ce de l'économique
dique, voire encor
cale. Oui, en effet, la
financière de l'entr
d'hui suffisamment
ciable tant pour le
les actionnaires qu
d'un pays pour qu
des entreprises di
une préoccupation
faveur d'une vérité
l'argent dans la ge
des entreprises alg
une nouvelle app
présent inscrire à
parce que la norma
est au cœur du sys
et financier du mo
anglo-saxon. Par
constitue un facteu
pour les investiss
actionnaires. Ceci
sans une bonne ges
comme celle d'un è
Dans ce contexte, s
de savoir : Que val
entreprises dans l
mie et de leur part
l'économie mon
normes comptable
? Sachant que la ges
l'entreprise algérie
au dernier palier d
des dirigeants d'
riennes tant elle
chronique d'une dé
en matière de mar
comptabilité finan
insuffisamment pe
introduite dans l
contrôle interne.
mécanique compta
normes comptable
et gestion de nos e
d'être bien établie.
dirigeants, gestion
neurs ont toujours
à confondre la com
tés avec les tâches
de caisse. Autreme
vivante et dynamiq
sus d'innovation
savoir, la productiv
internes, des straté
contrôle, de comm
manque important
rience et de maîtri
de consolidation de
tés de groupe.
L'examen des con
leurs annexes app
renseignements do
la solidité financiè
vue d'ensemble sur
l'évolution économi
de l'entreprise. L'
l'obligation légale
tabilité financière
forme commerciale
double » en appli
ment les normes
IAS/IFRS, qui son
pratiquées dans l
triel, commercial
une présentation
tionnelle reconnue
diale et fournissant
re exhaustive de
miques, financière
d'analyse des évolu
prise. Cette obligat
que la comptabilité
preuve pour les t
seurs, les banque
valeurs, les action
et les pouvoirs pu
dire une évaluation
normes comptable
s'impose pour les b
ration de la gouver
prises algériennes

comptabilité nationale-comptabilité internationale sur une nouvelle base, la prééminence sur la nature juridique sur la nature fiscale, la sanction de la vie d'entreprise est aujourd'hui grave et préjudiciable pour les investisseurs ou pour l'économie. La comptabilité financière soit permanente en comptabilité politique de gestion économique algériennes. C'est là, le problème que'il faut à l'ordre du jour de la comptabilité système économique monde occidental et par conséquent elle est le clé de confiance des investisseurs (IDE) et les entreprises, une entreprise comptable est un être vivant aveugle. Elle pose la question de la répartition des coûts d'exploitation, de rentabilité et de lutte contre tous les vices de formes. Sinon l'entreprise est dépouillée.

partie de nos entreprises, surtout dans le secteur privé est tout juste pour établir les comptes sociaux comme une obligation fiscale sans plus dont notamment sont dépourvues d'outils méthodologiques et d'une organisation comptable adéquate dont l'établissement du bilan s'effectue sur un enregistrement comptable usuel (factures commerciales et le plus souvent de factures croisées sans valeurs économiques). De plus, sans tenir compte des besoins des variations ou des réalités économiques, financières, monétaires, d'inflation et patrimoniales.

En effet, l'entreprise ne pourrait pas fonctionner sans les comptes avec notamment une organisation comptable au sens de ces fondements techniques, économiques et juridiques bien établis et bien introduits, indispensables pour s'assurer notamment de la régularité, la sincérité des comptes et enfin, la vérité des comptes sociaux des entreprises plus proche de la valeur économique de l'entreprise, et enfin de maîtriser la gestion de nos entreprises en termes de coûts d'exploitation, de rentabilité et de lutte contre tous les vices de formes. Sinon l'entreprise est dépouillée.

Au plan réglementaire, à l'issue de chaque exercice comptable, toutes les entreprises dotées du statut juridique de sociétés commerciales doivent impérativement réunir leurs associés ou actionnaires en assemblée générale ordinaire (AGO) dans les six mois de la clôture de l'exercice, donc, avant le 30 juin 2016 et ce, à l'effet de statuer sur les comptes sociaux (bilan et compte de résultat) de l'exercice 2015. Les entreprises ont donc une obligation légale de présenter un certain nombre d'informations sur leurs activités. Pour cela, elles fournissent plusieurs comptes annuels dont les plus importants sont les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre de chaque année en conformité avec la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 portant Système Comptable Financier (en vigueur depuis le 1er janvier 2010).

On entend par comptes sociaux, une série de trois (03) tableaux comptables qui indiquent la synthèse de gestion et des performances de l'entreprise dûment certifiés par un ou deux commissaires aux comptes. Ils doivent attester la régularité et la sincérité des comptes de manière à refléter une image fidèle de la situation financière et économique de l'entreprise. Leur dépôt doit se faire chaque année avant le 31 juillet, auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Il est obligatoire pour les sociétés par actions (SPA), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés en nom collectifs (SNC), les sociétés en commandite simple (SCS), les sociétés unipersonnelles (EURL), comme suit :

1. Tableau actif/bilan
2. Tableau passif /bilan
3. Tableau du compte de résultat (charges et produits)

En raison de cette nécessité d'appréhender la nouvelle approche de la comptabilité dans l'économie, les comptes sociaux ne sont plus aujourd'hui un secret des affaires dans le mouvement international d'harmonisation et de notre option à l'économie de marché consacrée par la constitution. La transparence oblige dans la nouvelle économie pour l'ensemble des entreprises publiques et privées à caractère industriel et commercial, de même pour les clubs sportifs professionnels de football, constitués aujourd'hui en sociétés de capitaux

(SPA) ou de personnes (SARL, EURL, SNC, SCS), devront assurer impérativement surtout quand il s'agit de l'utilisation de l'argent public par ces dernières liées notamment aux subventions de l'Etat, la publication dans deux journaux au moins, de leurs comptes sociaux et l'annexe fournissant des compléments d'information aux comptes annuels, après leur adoption par l'assemblée générale des actionnaires.

Dès lors, la culture comptable est un principe majeur dans l'économie algérienne dont notamment les questions du droit commercial international en cas d'association de partenariat avec des sociétés étrangères dont l'arbitrage international intervient en cas de litiges commerciaux, financiers ou de dépôt de bilan devant les tribunaux internationaux qui implique désormais le renforcement de l'outil comptable dans nos entreprises et en particulier la traçabilité et la visibilité des flux de capitaux entre l'Algérie et le reste du monde.

Notre pays dont on sait est en train de concrétiser des partenariats entre sociétés étrangères et Algériennes dans le cadre de la règle 51%-49% (participation au capital social correspondant à un droit majoritaire pour les entreprises algériennes, le management revenant au partenaire étranger) et l'utilisation de capitaux publics considérables dans les entreprises publiques à travers les assainissements financiers. Un choix déterminant pour tenir et développer une comptabilité financière performante, car la comptabilité n'est pas aussi simple que l'on prétend, à confondre avec la fonction de caisse, voire la ressentir comme étant une contrainte bureaucratique, mais est une fonction à la fois une science et une technique au service de l'économie d'un pays ou d'une entreprise. En effet, si la comptabilité financière était bien établie et bien introduite selon des règles d'évaluation, de comptabilisation et d'analyse ainsi que l'élaboration et la présentation des états financiers, les problèmes de rentabilité des capitaux, de maîtrise de gestion, de restructuration et

d'assainissements financiers des entreprises publiques ou de scandales financiers ne se poseraient pas aujourd'hui, un sujet qui revient à longueur d'année dans la presse nationale. De plus, ne sont pas nombreuses les entreprises algériennes qui disposent d'une structure financière et comptable solidement organisée avec des profils professionnels. Alors que l'outil comptable est le plus adéquat pour mieux maîtriser la gestion et mieux améliorer le management des entreprises algériennes.

Les comptes sociaux deviennent donc de toute première importance de la visibilité des entreprises pour un nouveau management. Et ils sont effectivement, un instrument qui permet, d'un côté, de donner à l'organisation des entreprises une assurance sur le degré de maîtrise et de la bonne gestion de leurs ressources, et qui, de l'autre, contribue à atteindre les objectifs à travers ses méthodes techniques dans le processus de gestion en formulant notamment des propositions pour orienter l'activité économique et financière des entreprises. Enfin, ils permettent de savoir si les dirigeants et gestionnaires sont en adéquation avec leur politique de gestion, d'où la nécessité absolue de les rendre fiables, c'est-à-dire suffisamment riches et établis sur la base des techniques comptables connues dans la profession comptable et aussi d'une conception d'ingénierie économique pour asseoir une coopération transparente et fructueuse avec les acteurs du monde de l'économie et de la finance (banques, bourse des valeurs, investisseurs, pouvoirs publics...). En somme, une coopération plus efficace et plus effective dans le processus actuel qui est en train de s'opérer notamment, dans la financiarisation de l'économie, dans un système financier et comptable mondialisé selon les normes dites IFRS (international financial reporting standards) et IAS (international accounting standards) ceci d'une part, et d'autre part la restructuration de nos entreprises et cette dynamique d'ouverture et de concrétisation de partenariats entre les entreprises

algériennes et les entreprises étrangères, entreprises algériennes à quelques exceptions près n'ont que peu de pratiques. Ces dernières demeurent toujours au stade d'une gestion économique et financière basée surtout sur la vision d'une économie administrée héritée du temps où l'Algérie ambitionnait de construire une économie socialiste et qui continue à marquer les esprits de nos dirigeants d'entreprises et gouvernants, comme en témoigne le cas de nos entreprises, gérées actuellement par le code des marchés publics et les multiples circulaires institutionnelles lesquelles omettent de prendre en considération les principes universels d'une économie de marché ayant pour fondements de base : le droit commercial, le droit civil et la liberté d'entreprendre. Il s'agit en fait d'impulser une politique budgétaire fondée sur la fiscalité ordinaire, son assise n'est autre que l'entreprise et de donner, enfin, une image réelle des entreprises algériennes dans leurs relations économiques d'associations, de partenariats et dans l'économie en général.

Et enfin, à titre illustratif, nous citons un exemple : l'inflation des prix qui engendre une surévaluation des bénéfices des entreprises par rapport aux prix ou aux valeurs comptables historiques inscrites aux bilans et qui ne traduisent pas un enrichissement réel en termes d'augmentation de production, d'amélioration de productivité ou un effort de gestion en général, mais juste une incidence financière que l'on juge au plan économique comme bénéfiques fictifs et devant faire l'objet d'un traitement d'ajustement comptable pour minimiser leur impact fictif sur les résultats de l'entreprise. Il serait injuste de procéder à leur distribution sous forme de dividendes, de parts variables ou de primes de rendement. Cela est valable également quand il s'agit de subventions publiques liées aux équilibres d'exploitation et ce afin de mieux préserver les intérêts financiers et renforcer au mieux la pérennité et la sécurité financière de l'entreprise.



PILOTES DE QUADS, DE MOTOS ET DE VÉHICULES À QUATRE ROUES ONT PRIS LE DÉPART À ZINTAN

Le rallye Al-Hamada pour redorer l'image de la Libye

Alors que l'instabilité économique et politique règne toujours en Libye, les organisateurs de ce rallye dans le désert proposent une échappatoire pour leurs compatriotes...

Pour la troisième édition, les concurrents ont été invités à parcourir le désert libyen pendant quatre jours.

Une trentaine de pilotes de quads, de motos et de véhicules à quatre roues ont débuté jeudi au départ de la petite ville montagnaise de Zintan, à environ 170 kilomètres (105 miles) au sud-ouest de Tripoli.

«Le message est que j'ai pu réunir des concurrents de l'étranger, ou de l'extérieur de la Libye, pour qu'ils viennent ici et puissent participer. Notre message au monde est que notre pays se dirige vers la stabilité et que nous travaillons à

l'organisation de grands événements à l'avenir.» a expliqué Khaled Drera, organisateur du rallye.

La présence de l'équipe tunisienne donne une portée internationale à l'événement sportif. Les organisateurs espèrent ainsi redorer l'image du pays et le faire rayonner dans le monde. Al-Hamada, le nom du rallye, provient du vaste territoire au cœur de la portion libyenne du Sahara.

Depuis des mois, deux gouvernements rivaux se disputent le pouvoir; l'un basé dans la capitale Tripoli, dans l'ouest du pays, et l'autre désigné par le



Parlement, basé dans l'est. Des affrontements entre les deux camps ont secoué à plusieurs reprises la Libye cette

année, et notamment la capitale. Une confrontation fin août a fait au moins 30 morts.

«Mon amour pour les sports mécaniques me vient de mon père, qui en était passionné. Quand j'étais jeune, j'étais amoureuse des sports mécaniques et j'ai participé à de nombreuses épreuves de moto, et une fois j'ai participé à un rallye automobile sur une route et non dans le désert.

J'ai participé au rallye international Fenix en Tunisie, qui se déroulait dans un désert.» a dit Shaima Ben Ammu, concurrente tunisienne du rallye, première femme à participer à un rallye en Libye.

L'épreuve s'est achevée à Ghadamès, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, surnommé la «perle du désert», près de la frontière avec l'Algérie et la Tunisie.

I.M./avec Africanews

LIBYE-ALGÉRIE

La communauté algérienne en Libye commémore la guerre de libération

Le Consulat général d'Algérie à Tripoli a organisé au profit de la communauté nationale établie en Libye, une cérémonie à l'occasion du 68^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération, en présence de plus de 200 ressortissants algériens et de Libyens, ainsi que nombre de consuls, de représentants des ministères et de responsables des administrations et des différents secteurs libyens. Intervenant à cette occasion, le consul général, Aissa Remani, a appelé les membres de la communauté à adhérer et à contribuer «non seulement aux efforts nationaux pour parachever l'édification de l'Algérie nouvelle sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un Etat libre, souverain et fort, mais aussi à

consolider les passerelles et les liens de fraternité, d'amitié et de coopération entre les deux pays frères».

Au programme de la cérémonie, une vidéo a été diffusée sur l'histoire de la révolution nationale en sus d'une exposition du livre «Mon histoire avec un million de martyrs» du défunt moudjahid et écrivain libyen, El Hadi Ibrahim El Michirgui. Suite à cette exposition organisée par le consulat général et animée par un membre du consulat et la petite-fille du défunt moudjahid libyen, le consul général a mis en avant la symbolique et l'importance de commémorer cette date sur la terre libyenne dont les enfants tels que le moudjahid El Hadi Ibrahim El Michirgui et d'autres moudjahidine libyens ont contribué à la Révolution algérienne «où leur sang s'est mêlé au sang

des Algériens à plusieurs reprises, à l'instar de la bataille d'Issine, dont nous avons commémoré cette année le 65^e anniversaire». A ce propos, M. Aissa Remani a indiqué que la bataille d'Issine constituait «un exemple vivant à l'instar du parcours et du combat du défunt El Hadi Ibrahim El Michirgui, pour la libération de l'Algérie». Il s'agit, poursuit le consul général, «d'exemples qui demeureront des haltes et des gloires dans plusieurs positions honorables inscrites dans l'histoire des relations de fraternité et de solidarité entre le peuple algérien et le peuple libyen frère qui trouve toujours auprès de l'Algérie, gouvernement et peuple, soutien et aide dans ses efforts nationaux et ses aspirations légitimes pour l'indépendance, la sécurité et la prospérité».

I.M./avec APS

TCHAD

Mahamat Idriss Déby annonce le déploiement de 600 soldats supplémentaires

En visite de travail depuis samedi 12 novembre à Baga-sola, dans le Lac Tchad, le président de transition du Tchad, le général Mahamat Idriss Déby, a annoncé dans un communiqué, dimanche, que 600 soldats supplémentaires seront déployés dans la province, en plus des 9 000 éléments déjà sur le terrain, pour sécuriser la population contre le groupe terroriste Boko Haram. Le Président tchadien a noté qu'il a reçu, dimanche, des autorités locales de la province du Lac « un document qui renferme surtout des pistes de solutions notamment pour mieux faire face à la nébuleuse Boko Haram » qui a endeuillé plusieurs familles et créé une crise humanitaire dans la zone du Lac Tchad. « Un défi sécuritaire majeur évoqué par le gouverneur de la province du Lac, qui a plaidé pour un fonds spécial au profit de la sécurité provinciale et un soutien aux opérateurs économiques ruinés par le terrorisme », a souligné le

communiqué. Les représentants des jeunes et des femmes du Lac qui ont rencontré le Président tchadien, dimanche, ont aussi plaidé pour une attention particulière en matière d'emploi, de prise de décision, de représentativité, d'une paix durable et la levée de la suspension d'exploitation des

polders, selon la présidence tchadienne ajoutant que ces doléances sont « toutes légitimes ». La population de la zone du Lac Tchad a été invitée par le général Mahamat Idriss Déby « à aider le gouvernement afin de gagner définitivement la guerre contre Boko Haram ». Ceci est possible par « une

étroite collaboration avec l'armée, avec le changement du mode opératoire du groupe terroriste qui, compte tenu de son affaiblissement, se verse dans l'enlèvement contre rançon », a souligné le Président tchadien. Pour panser les plaies de ces victimes du terrorisme de Boko Haram, le Président

tchadien a annoncé dimanche, que « tous les chantiers en arrêt vont reprendre, notamment la construction des routes reliant les différentes villes et les pays voisins ». Il y aura également « la relance et l'achèvement des chantiers des différentes infrastructures socio-éducatives dans la province ».

R. I.

Installation des nouveaux membres du Conseil national de la Transition

Les nouveaux conseillers tchadiens de la transition qui avaient «bénéficié d'un renforcement de capacités samedi dernier», ont été installés, lundi 14 novembre, par le président du Conseil national de la Transition (CNT), Haroun Kabadi, a annoncé, lundi, la présidence tchadienne. Dont 45 personnalités issues des groupes politico-militaires signataires de l'accord de paix de Doha.

« Désigné parmi les 104 conseillers nationaux additifs, le président du Parti africain pour la paix et la justice sociale (Pajps), Neatobei Bidi Valentin, a refusé l'offre », a rapporté la présidence. Ces nouveaux

conseillers nationaux dont 45 personnalités issues des groupes politico-militaires signataires de l'accord de paix de Doha, ont été désignés par décret présidentiel à la suite des recommandations du dialogue national inclusif et souverain. Pour rappel, le Conseil national de la Transition est le dernier des trois organes de la transition au Tchad après le Conseil militaire de Transition et le Gouvernement de Transition à être mis en place, après la prise du pouvoir en avril 2021 par le chef de la junte, le général Mahamat Idriss Déby. A sa mise en place le 28 mai 2021, le CNT était composé de quatre-vingt-treize (93) membres issus

des «forces vives de la Nation», désignés par le président du Conseil militaire de la Transition. Le Conseil national de la Transition exerce une fonction législative. Il a pour mission de suivre et de contrôler l'exécution par le gouvernement des décisions et orientations du Conseil militaire de la Transition. Il veille aussi à la défense et à la promotion des droits de l'homme et des libertés et examine et adopte le projet de Constitution et les textes législatifs. Le mandat du Conseil national de la transition prend fin dès l'installation d'un parlement élu prévu fin 2024.

I.M.

MANÉ, POGBA, KANTÉ, SALAH...

Les dix stars absentes de la Coupe du Monde au Qatar !

La Coupe du monde au Qatar sera privée de plusieurs stars. En effet, certains des meilleurs joueurs de la planète n'auront pas la chance de se battre pour remporter le trophée le plus convoité du football.



Que ce soit en raison des résultats de leur équipe nationale ou de leur forme physique, ces derniers devront regarder la compétition depuis leur salon.

Paul Pogba

Element-clé du sacre de l'Equipe de France en 2018, Paul Pogba ne pourra pas défendre son titre aux côtés de ses coéquipiers. Blessé lors de l'intersaison, le milieu de terrain de la Juventus Turin n'a pas réussi à revenir à temps.

Erling Haaland

L'attraction de ce début de saison va manquer la Coupe du monde. Auteurs de performances tonitruantes sous le maillot de Manchester City, le Cyborg ne sera pas de la partie au Qatar, la faute à l'élimination de la Norvège avant la phase finale.

N'Golo Kanté

En plus de Paul Pogba, Didier Deschamps devra se passer de son autre taulier dans l'entrejeu. N'Golo Kanté a dû déclarer forfait pour la

Coupe du monde au Qatar après s'être blessé à la cuisse avec Chelsea.

Mohamed Salah

Mohamed Salah reste à quai. La star égyptienne ne sera pas à la Coupe du monde, l'Egypte n'ayant pas réussi à se qualifier pour la compétition au Qatar. L'ailier de Liverpool s'était incliné en barrage avec les Pharaons face au Sénégal de Sadio Mané.

Sadio Mané

Son forfait n'est pas encore officiel, mais tout le Sénégal tremble. Blessé lors de la victoire du Bayern Munich contre le Werder Brême, l'attaquant devrait manquer la Coupe du monde. Un terrible coup dur pour les Lions de la Téranga si la nouvelle venait à être confirmée.

Gianluigi Donnarumma

Le meilleur gardien du dernier Euro ne pourra pas obtenir la même récompense au Qatar. Le portier du Paris Saint-Germain n'a pas réussi à se qualifier pour la Coupe du

monde avec l'Italie et fera partie des grands absents de la compétition.

Marco Verratti

Comme Gianluigi Donnarumma, le milieu de terrain du Paris Saint-Germain devra regarder la Coupe du monde à la maison. Pour la deuxième fois consécutive, l'Italie n'est pas parvenue à se qualifier pour la compétition, quelques mois après avoir remporté l'Euro.

Martin Odegaard

Comme son coéquipier Erling Haaland, le maître à jouer d'Arsenal paie les mauvais résultats de sa sélection. La Norvège n'a pas réussi à se qualifier pour la Coupe du monde et les deux stars nationales ne seront pas du voyage au Qatar.

David Alaba

David Alaba a pris l'habitude de regarder la Coupe du monde à la maison. L'international autrichien n'a jamais eu l'occasion de participer à la plus grande compétition de football, son pays ne s'étant plus qualifié depuis 1998.

RS

ESPAGNE

Le message de Sergio Ramos sur son absence à la Coupe du Monde

Absent de la Coupe du monde au Qatar après avoir manqué le train de la liste de l'Espagne, Sergio Ramos a réagi sur les réseaux sociaux.

Hier, sur les réseaux sociaux, Sergio Ramos est sorti du silence sur le sujet avec un message fort. L'occasion de revenir sur sa légitime déception d'avoir loupé le Mondial, mais aussi sa motivation pour relever d'autres challenges à l'avenir, notamment avec Paris.

« La saison dernière a été difficile à cause des blessures et de l'adaptation à

un nouveau club et à une nouvelle ville. Je me suis consacré, corps et âme, à récupérer et à retrouver le feeling que j'ai toujours eu, guidé par les objectifs et les ambitions que l'on se fixe toujours. Heureusement, je peux dire que cette saison je me sens à nouveau bien et que je retrouve le plaisir de jouer au football, de jouer pour un grand club dans une grande ville comme Paris. La Coupe du monde? Bien sûr, c'était l'un de ces grands rêves que je voulais réaliser.

Ça aurait été ma cinquième, mais mal-

heureusement je devrais le regarder à la maison. C'est dur, mais le soleil se lèvera quand même le matin. Je ne changerais rien à moi-même. Pas ma mentalité. Pas ma passion. Pas mon engagement, mes efforts, mon dévouement. 24 heures à penser au football. C'est ce que je ressens et je voulais le partager avec vous tous. Merci pour le soutien.

Il y a beaucoup plus de défis et d'objectifs à venir. A bientôt. Je vous souhaite le meilleur. ¡Vamos, España ! »

R.S.

PRÉPARATION CHAN-2022

L'ALGÉRIE S'IMPOSE FACE À LA SYRIE

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, s'est imposée avant-hier face à son homologue syrienne 0-1 (mi-temps : 0-0), en match amical de préparation disputé au Sharjah Football Stadium à Sharjah, aux Emirats Arabes Unis, en vue du championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR) en Algérie (13 janvier-4 février). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Houssam Mrezigue à la 72e minute. Sur place aux Emirats Arabes Unis, la sélection nationale affrontera, samedi 26 novembre, le Koweït au Dubai Police Stadium (19h00), et le troisième test est fixé au samedi 19 novembre au Fujairah Club Stadium (19h00) contre un adversaire à déterminer.

A.D.

TENNIS / TOURNOI W60 BRATISLAVA (QUALIFICATIONS)

L'ALGÉRIENNE INÈS IBBOU DÉBUTERA CONTRE LA SUISSE KAROLINA KOZAKOVA

L'Algérienne Inès Ibbou débute contre la Suisse Karolina Kozakova au premier tour du tableau des qualifications d'un tournoi professionnel féminin, prévu du 14 au 20 novembre courant à Bratislava (Slovaquie), suivant le programme de compétition, dévoilé avant-hier par les organisateurs. De par son meilleur classement chez la WTA (ndlr, 473e mondiale), l'Algérienne de 23 ans est classée tête de série N5 dans ce tableau des qualifications, alors que la Suisse de 17 ans n'est que 990e. Dotée d'un prize-money de 60.000 USD, la compétition se déroule dans la capitale slovaque, sur des courts en surface rapide. Elle a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez la WTA, notamment, la Slovaque Anna Karolina Schmiedlova (106e) et l'Ukrainienne Daria Snigur (115e).

R.S.

CAN FÉMININE 2022 - GROUPE A (2^e J)

ENCORE UNE DÉFAITE DES ALGÉRIENNES

Deuxième sortie et deuxième défaite des handballeuses algériennes dans l'édition 2022 de Coupe d'Afrique des nations féminine. La sélection nationale a été dominée par son homologue congolaise de la RDC (32-23), avant-hier à Dakar (Sénégal) à l'occasion de la seconde journée de la poule A. Lors de sa première sortie dans ce tournoi continental, le Sept national s'est incliné face à l'Angola (29-17), jeudi dernier. Concernant l'autre rencontre du groupe A, elle met aux prises l'Angola au Cap Vert. La 3e et dernière sortie des Algériennes dans ce premier tour de la CAN 2022 aura lieu ce lundi (17h00) face Cap Vert.

R.S.

LES SCORES EN LIGUE 1 !

BELAÏLI AVAIT TOUT FAIT POUR PORTER AJACCIO VERS UNE VICTOIRE, BREST S'EN SORT MALGRÉ SLIMANI...

Le Multiplex de 15h a été marqué par le nouveau show remarquable de Youcef Belaïli avec Ajaccio qui n'a pas empêché Nantes d'égaliser, alors que Lille, et Brest s'imposent. Avant d'être remplacé à vingt minutes de la fin, Youcef Belaïli avait pourtant tout fait pour porter Ajaccio vers une belle victoire à Nantes. Un but sur penalty, une passe décisive pour Romain Hamouma. Les Corses se dirigeaient vers un joli succès à la Beaujoire, mais les Nantais ont réussi à arracher un nul in extremis, avec des buts de Blas (70e) et Ganago (89e) en fin de match (2-2). Dans les autres rencontres, Lille s'installe à la septième place à la faveur d'une courte victoire face à Angers (1-0), les Dogues disputant les vingt dernières minutes à dix. Brest, malgré le loupé de Slimani sur penalty, a eu la chance de voir l'arbitre ordonner de le retirer et Steve Mounié a finalement offert la victoire aux Bretons contre Troyes (2-1). Enfin, Reims pensait avoir fait le gros coup en ouvrant la marque par Munetsi à Montpellier, mais Delage a finalement égalisé en toute fin de rencontre (1-1).

R.S.

68^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

La troupe "Bissane" des arts populaires palestiniens subjugué le public oranais

Les membres de la troupe "Bissane" des arts populaires palestiniens ont subjugué, avant-hier soir, le public oranais qui a assisté à la soirée organisée dans le cadre d'une tournée artistique mise sur pied par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, à l'occasion du 68^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale.



Le public a interagi avec le spectacle présenté à la salle de cinéma "Maghreb" et a beaucoup ovationné les membres de la troupe qui ont présenté un cocktail de chansons populaires, de chants lyriques, de tableaux artistiques puisés du patrimoine palestinien et de danses folkloriques mettant en valeur la profondeur et la richesse de la culture palestinienne.

Le spectacle a abordé également la situation difficile et l'oppression vécues par le peuple palestinien sous l'occupation sioniste ainsi que l'esprit de résistance et de défi dont fait preuve ce peuple opprimé et vivant sous le diktat sioniste. Dans son allocution précédant le début du spectacle, le président de l'association d'amitié et de fraternité algéro-palesti-

nienne, Issâd Omar El Kadiri, a indiqué que la troupe "Bissane" considère ses activités comme une forme de lutte et de résistance contre l'occupation sioniste. La troupe œuvre à faire découvrir et revivre le patrimoine culturel et artistique palestinien que l'occupant tente par tous les moyens d'anéantir. Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie, le porte-parole du groupe, Seif Soudani a rendu hommage à l'esprit d'hospitalité des habitants d'Oran et d'autres villes du pays et toutes les marques de solidarité exprimées à la

troupe palestinienne. "Ceci exprime le grand amour que portent les Algériens au peuple palestinien et leur soutien pour le recouvrement de sa terre usurpée", a-t-il souligné.

Il a ajouté que "le peuple palestinien et la troupe Bissane éprouvent les mêmes sentiments et les mêmes impressions à l'égard de l'Algérie, de son gouvernement et de son peuple. Notre troupe n'a pas hésité à répondre à l'invitation algérienne à participer aux commémorations de la révolution du 1er novembre 1954".

"Nous avons préparé pour cela

un riche programme artistique mettant en lumière les conditions de vie du peuple palestinien sous occupation, sa lutte et son aspiration à la liberté et à l'indépendance", a encore précisé Seif Soudani.

"Cette tournée à travers l'Algérie a été pour nous une occasion pour prendre l'exemple de cette grande révolution qui a permis de vaincre le colonisateur français. Elle est devenue un modèle pour les peuples aspirant à la liberté et à l'indépendance. Le peuple palestinien aspire, à travers sa lutte continue et à travers différents moyens dispo-

nibles dont la culture, pour défendre sa cause comme l'avait fait la troupe artistique du FLN durant la Guerre algérienne", a-t-il conclu.

La soirée d'Oran sera la dernière pour la troupe palestinienne après une tournée artistique en Algérie dans le cadre du programme de la caravane historique sous le slogan "épopée d'un peuple et fierté d'une nation". Cette tournée a été lancée à partir d'Alger en sillonnant les wilayas de Sétif, Khenchela, Biskra et Ouargla, rappelle-t-on.

R. C.

«Black PantherWakanda Forever» écrase le box-office nord-américain dès sa sortie

"Black Panther: Wakanda Forever", la suite du film Marvel afro-futuriste qui avait cartonné en 2018, a largement dominé le box-office nord-américain pour son premier weekend dans les salles, selon les chiffres avant-hier du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Avec 180 millions de dollars de recettes estimées entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada, le film Marvel se classe à la 13^e place des meilleures entrées de l'histoire, selon le site Box Office Mojo. A

l'international, le film a enregistré 150 millions de dollars supplémentaires. "C'est une sortie sensationnelle", a affirmé David Gross, du cabinet spécialisé Franchise Entertainment Research, "particulièrement pour une sortie mi-novembre". "Wakanda Forever" rend un hommage appuyé à Chadwick Boseman, la star du premier "Black Panther", décédé en 2020 d'un cancer du colon à 43 ans. L'acteur y fait des apparitions sous la forme de flashbacks en tant que T'Challa, le souverain du royaume africain fictif de Wakanda. Après le décès de T'Challa, le Wakanda se trouve aux prises avec les puissances mondiales, dont un royaume sous-marin, et lutte pour conserver son autonomie. A l'affiche figurent Letitia Wright comme Shuri, la soeur de T'Challa, Angela Bassett comme la reine Ramonda, mais aussi Lupita Nyong'o, Danai Gurira ou encore Winston Duke. Le "Black Panther"

de 2018, le premier blockbuster avec un superhéros noir, était devenu un phénomène culturel et avait rapporté plus d'1,3 milliard de dollars de recettes, collectant en chemin une nomination aux Oscars en tant que meilleur film. Loin derrière "Wakanda Forever", avec 8,6 millions de dollars de recettes, se trouve un autre film de superhéros, "Black Adam", resté en tête du box-office nord-américain

pendant trois semaines. Dans ce long-métrage DC comics, Dwayne "The Rock" Johnson incarne Teth Adam, ancien esclave doté de super-pouvoirs tout juste sorti d'une très longue peine de prison et qui retrouve un univers transformé et hostile. La comédie romantique "Ticket To Paradise", dans laquelle Julia Roberts et George Clooney jouent des ex-conjoints qui mettent de côté leurs différends et

voyagent jusqu'à Bali pour tenter d'empêcher le mariage de leur fille, jugé précipité, se classe à la troisième place avec 6,1 millions de dollars de recettes. "Enzo le Croco", adapté d'un livre pour enfants, est en quatrième position, avec 3,2 millions de dollars récoltés. Le film d'horreur psychologique "Smile" prend la cinquième place avec 2,3 millions de dollars de recettes.

R. C.

HCLA Salah Belaïd membre de l'Académie de langue arabe à Sharjah

Le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Pr Salah Belaïd, a été désigné membre à l'Académie de langue arabe à Sharjah (Emirats arabes unis) dans sa nouvelle composante annoncée par l'Académie. Lors de la réunion du Conseil des secrétaires de l'Académie qui s'est déroulée au siège de cette dernière sise à la cité universitaire de Sharjah sous la présidence du Gouverneur de Sharjah et président de l'Académie de langue arabe à

Sharjah, Cheikh Sultan Ben Mohammad Al-Qasimi, il a été procédé à la signature de la décision portant attribution de la qualité de membre à plusieurs présidents d'académies de langue arabe (14 membres) à la conférence de l'Académie de langue arabe à Sharjah.

A cette occasion, les efforts consentis par les académies de langue arabe dans les pays arabes durant la période précédente dans différents domaines ont été salués,

notamment le projet de réalisation d'un dictionnaire de langue arabe, auquel à participé le HCLA de manière qualitative. "La qualité de membre de l'Académie de langue arabe permettra une meilleure ouverture du HCLA sur les pays arabes et une amélioration du niveau des partenariats bilatéraux. Elle renforce également le niveau de représentation de l'Algérie", a déclaré M. Belaïd, affirmant que le HCLA "offrira d'autres projets de développement,

d'applications et de traductions intelligentes". Concernant le partenariat avec l'Académie de Sharjah, le même responsable a fait savoir que le HCLA poursuivra "la réalisation conjointe d'un dictionnaire de langue arabe, outre l'appui aux projets réalisés par le HCLA au profit de la langue arabe et le soutien à la position commune des académies de la langue arabe lors des sessions annuelles".

R.C.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

HORECA

EXPO ALGÉRIE

16 - 19 Novembre 2022 | SAFEX (Pavillon Central)

15^{ème} Salon International des Équipements et Services pour l'Hôtellerie, la Restauration et les Collectivités en Algérie

Partenaires et Soutiens Institutionnels



Inscrivez-vous maintenant

Plus d'infos >

www.horecaexpodz.com | +213 (0) 23 06 75 99

EASYFAIRS ALGERIA
Visit the future

L'EXPRESS DU 14/11/2022



L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

Midterms : Soulagement pour Joe Biden, le Sénat américain restera sous le contrôle des démocrates

La sénatrice démocrate sortante Catherine Cortez Masto a été réélue à son poste dans le Nevada, en battant de justesse le républicain Adam Laxalt, selon les projections publiées samedi par l'institut Edison Research. Une victoire qui permet aux démocrates de conserver la majorité au Sénat américain, sans attendre le dernier scrutin, prévu en Géorgie le 6 décembre.



C'est un cinquantième siège décisif, qui permet au parti de Joe Biden de remporter la bataille pour garder la main sur la chambre haute du Congrès jusqu'en 2024, après les élections de mi-mandat. En effet, après plusieurs jours de dépouillage, la sénatrice démocrate sortante Catherine Cortez Masto a finalement remporté samedi soir l'Etat clé du Nevada, éjectant de peu son rival soutenu par l'ex-président Donald Trump, le républicain Adam Laxalt. Or, en vertu de la Constitution, la vice-présidente Kamala Harris bénéficie d'une voix décisive, qui peut départager les sénateurs. De quoi soulager le locataire actuel de la Maison blanche, Joe Biden, puisque les résultats du scrutin lui permettront de conserver une marge de manœuvre importante sur la

politique intérieure du pays. « Je me sens bien et j'attends avec impatience les deux prochaines années. »

Je pense que cela montre la valeur de nos candidats », a-t-il réagi depuis Phnom Penh, au Cambodge, en marge d'un sommet asiatique.

Les élections ne sont cependant pas terminées : les démocrates pourraient encore gagner un siège, dans l'Etat de Géorgie, où un second tour se tiendra le 6 décembre. « Nous nous concentrons désormais sur la Géorgie », a ainsi souligné Joe Biden.

Pas de vague rouge au Sénat De son côté, le chef de la majorité démocrate sortante au Sénat,

Chuck Schumer, a réagi quelques minutes seulement après l'annonce des résultats, en tweetant qu'ils étaient une « manifestation » des choses accomplies par les démocrates. Selon lui, cela signifie que les Américains ont « judicieusement rejeté la direction antidémocratique, autoritaire, méchante et source de division que les républicains MAGA [...] anti-démocrates et extrémistes [...] voulaient donner à notre pays », en référence au mouvement « Make America Great Again » de Donald Trump. De fait, Ce dernier était omniprésent pendant la campagne, des primaires républicaines aux meetings de la dernière ligne

droite un peu partout dans le pays. Côté républicains, la pilule est mal passée. Dans une lettre révélée par Politico, plusieurs sénateurs trumpistes demandent de reporter le vote pour élire leur chef au Sénat prévu la semaine prochaine, semblant défier le ténor Mitch McConnell, qui souhaite être reconduit à ce poste. En effet, ce dernier est tenu pour responsable de l'échec de la minorité à renverser le Sénat.

« Nous sommes tous déçus qu'une vague rouge [la couleur de leur parti, nldr] ne se soit pas concrétisée, et il existe plusieurs raisons à cela », écrivent-ils en souhaitant ouvrir un débat à ce sujet.

LES RÉPUBLICAINS POURRAIENT DEVENIR MAJORITAIRES À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Il faut dire que plusieurs pou-lains de Donald Trump ont échoué, même si plus de 100 candidats républicains ayant contesté les résultats de l'élection présidentielle de 2020 se sont fait élire, selon les projections des médias américains. Portés par une forte inflation, les républicains ont pourtant longtemps cru avoir un boulevard devant eux pour reprendre les deux chambres lors de ce scrutin traditionnellement difficile pour le parti au pouvoir. Or, sans le Sénat, ils ne pourront pas adopter de lois contraires à ses objectifs, notamment sur l'avortement ou le climat, ni bloquer ses nominations de juges, ambassadeurs et responsables gouvernementaux. « Le Sénat est maintenant un pare-feu contre une menace d'interdiction de l'avortement à l'échelle nationale dont tant de républicains ont parlé », s'est ainsi félicité Chuck Schumer. Néanmoins, les républicains semblent en mesure de redevenir majoritaires à la Chambre des représentants. Ils devraient s'en servir pour lancer de nombreuses enquêtes parlementaires sur l'administration de Joe Biden, ou ses proches. Il n'empêche que leur victoire s'annonce nettement plus courte que prévu. La chaîne NBC News projetait samedi matin une frêle majorité de cinq sièges pour les républicains avec 220 élus contre 215 pour les démocrates. **La tribune.fr**

«L'Otan ne peut pas vivre sans un ennemi», assure un vice-ministre russe

Pour l'Alliance de l'Atlantique Nord, il est impossible de continuer d'exister si elle n'a pas d'ennemi, avance un diplomate russe de haut rang. Aujourd'hui, en quête de nouvelles zones d'influence, elle progresse en Asie en s'approchant de la Chine, selon lui.

"L'Otan est une organisation qui ne peut pas vivre sans un ennemi. Elle mourra sans un ennemi. L'essentiel est de créer une image de l'ennemi en progressant vers les frontières de cet adversaire potentiel."

C'est ce qu'a déclaré à Sputnik le vice-ministre russe des Affaires étrangères Alexandre Grouchko. Et d'ajouter que l'Asie a été proclamée nouvelle zone d'intérêt de l'Alliance, la zone de défense de l'Otan se rapprochant des frontières chinoises.

LES INTENTIONS EXPANSIONNISTES DE L'OTAN

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov avait déclaré que Moscou et Pékin étaient unis en défendant le rôle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) mais que l'Occident avait ses plans quant à la coopération entre ses États membres. Les États-Unis et leurs alliés de l'Otan tentent actuellement de "prendre en main" l'espace de l'ASEAN, qui possède une structure de sécurité et de coopération inclusive, ouverte et juste, a-t-il noté à l'issue du sommet de l'Asie du

Sud-Est à Phnom Penh, au Cambodge. Selon le ministre, ces tentatives se font notamment à l'aide de la militarisation de la région en vue de contenir la Chine et de limiter les intérêts russes en Asie-Pacifique.

UN COMPORTEMENT "IRRATIONNEL"

Dans le même entretien, Alexandre

Grouchko a aussi qualifié d'"irrationnel" le comportement de l'Occident. Cela concerne notamment les discussions sur une éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'Otan.

"L'élargissement de l'Otan est un processus qui n'a rien à voir avec les intérêts de la sécurité de l'Alliance", alors que les critères formulés pour sa politique de portes ouvertes disent que

tout élargissement doit renforcer sa sécurité. Or, en réalité, tout élargissement l'affaiblit, selon le diplomate. Quant à une éventuelle adhésion de la Suède et de la Finlande, elle créera une ligne de contact entre l'Alliance et la Russie longue de 1.200 km. Ceci alors que Moscou a été désigné comme principal adversaire et menace pour l'Alliance. **Sputnik**

"L'ORDRE DE MENER UNE ATTAQUE TERRORISTE À ISTANBUL A ÉTÉ DONNÉ PAR LE PKK/YPG À KOBANÉ EN SYRIE"

Le ministre turc de l'Intérieur, Suleyman Soyly, a annoncé que l'auteur présumée de l'attentat à la bombe qui a frappé dimanche l'Avenue Istiklal à Istanbul, a reconnue être membre de l'organisation terroriste PKK/YPG.

Le ministre a tenu une conférence de presse, lundi, pendant laquelle il a partagé les informations relatives à l'enquête en cours.

Il s'est d'abord félicité de l'arrestation de la principale suspecte, Ahlam Albashir, dans la nuit.

Les caméras de surveillance autour du lieu de l'attaque ont permis d'identifier la femme qui a laissé le sac contenant la bombe.

Son interrogatoire a permis d'établir le lien entre la suspecte et l'or-

ganisation terroriste PKK/PYD/YPG en Syrie. La femme a notamment avoué avoir reçu l'instruction par les cadres du PKK/YPG à Kobané en Syrie, de mener une action à Istanbul. La suspecte a été formée comme agent de renseignement et être entrée en Turquie de manière illégale depuis Afrin en Syrie.

Suleyman Soyly a également fait savoir que la terroriste s'appêtait à fuir vers la Grèce, si elle n'avait pas été arrêtée. Par ailleurs, le ministre a expliqué que 1200 caméras de surveillance ont été minutieusement visionnées pour permettre de retrouver les éventuels autres personnes impliquées dans l'attentat. Ainsi, les équipes de police ont placé en garde à vue 46 suspects lors

d'opérations menées à 21 adresses différentes. Parmi ses suspects, l'un avait été chargé d'éliminer la suspecte principale afin de ne laisser aucune trace, a assuré Soyly.

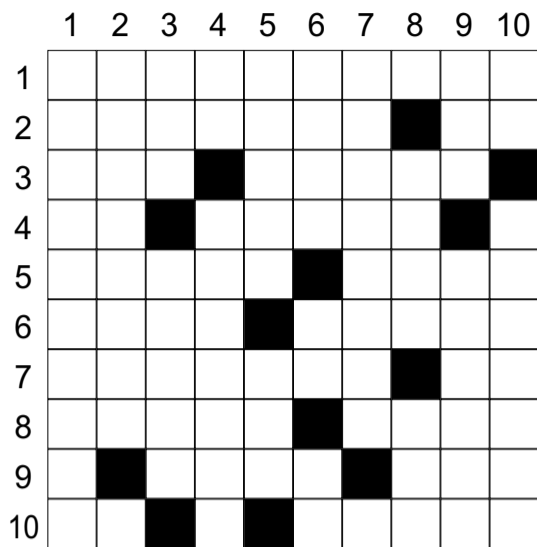
Pour conclure, le ministre turc a fustigé le soutien de certains pas au groupe terroriste PKK/YPG en Syrie, en particulier les États-Unis.

"Nous n'acceptons pas, refusons, les condoléances exprimées par l'ambassade des États-Unis à Ankara", a-t-il lancé.

L'attentat perpétré dimanche à 16h20, heure turque, dans la célèbre avenue piétonne Istiklal d'Istanbul, a causé la mort de 6 personnes alors que 81 autres ont été blessées.

A. A.

Mots Croisés



Horizontalement

1- Règles de cérémonies. 2- Temps indiqué - Aperçu. 3- Quart chaud - Léser. 4- Petite révolte - Monument. 5- Inflammation - Unie. 6- Sur le tapis - Brises. 7- Point culminant du monde - Champion. 8- Empereur romain - Souillé. 9- Avant le saut - Etendue d'eau. 10- Fait rêve - Drap de malade.

Verticalement

1- Individus excentriques. 2- Dans une imprimerie. 3- Monnaie d'Europe - Rivière des Alpes. 4- A toi - Stéroïdes. 5- Enduites - Source d'administrateurs. 6- Osée - Versus - Caprice d'enfant. 7- Fleurs odorantes. 8- Filtre naturel - Esprit. 9- Notre mère à tous - Exposés. 10- Connu - Titre de noblesse.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Gouttière Goutière Gouttière Guouttière	Laugarithmique Logarithmique Logarithmic Logarithmique
Taupinambour Topinambour Topynambour Topinonbour	Vélo-moteur Velomoteur Véломoteur Velo-moteur

Les mots fléchés

L'ANGE GABRIEL BRUIT D'UN MOTEUR	TRÈS BONS COPAINS ARBRES FRUITIERS	SAPAS FONDÉE	ASSUJETTIR IL SE FAIT PRIER	RÉVOLTE EN RUE	NATIONS UNIES PÉRIODE CHAUDE	AGACER
HURLANTS ATTRAPA				BOÎTE À LUNETTES SYMBOLE DU LITHIUM		
12 MOIS IL EST PARFOIS VERNIS	...EST-TU LA ? RELATIVE À UN LIEU		CHOISIE PAR VOTE EMPESTA		À MOITIÉ PILE	PETITE MAISON
SCIENCE ÉCOURTÉE CREVASSÉE		DÉTESTER ÉVITE HABILLEMENT	RAYONS INVISIBLES MOT D'HÉSITATION	TABLE DE BOUCHER SANG	IL PARFUME LE GIGOT DÉGRADATION	
GLOUSSÉ	DIT BONJOUR SÉPARATION		ENTRE JAUNE ET ROUGE EXISTES	COUTUMES CONSISTANT	MÉTAL PRÉCIEUX TEL L'AIR MARIN	BIEN EMBOÎTÉ
PAYS DES TÊTES BLONDES À NOUS	PARCOURS DES YEUX LIEU DE TRAVAIL		POLITICIEN FRANÇAIS ÉBAHIS	OS DE LA JAMBE DANS LE VENT		
PLANTE ET ÉTOFFE GUIDANT		GUETTA TRESSÉE	PARFUM DE PASTIS SYMBOLE DU NICKEL	LIQUIDE MÉTRO À PARIS	PARADIS SÉCURITÉ	ET LE RESTE PARCE QUE
PROFESSION VENU AU MONDE			METTRA EN TERRE À INTÉRIEUR DE	ENSEMBLE D'ACCENDANTS ŒUVRE DE MAÇON		DEMI TATA DÉBIT DE BOISSONS
GRAND NOMBRE ESPÈRE	DO D'AVANT			PÉRIODE DE MONTE		MÉTAL GRIS- BLANC
				REPOUSSÉ		

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :

Capitale de la Slovaquie

ALBATROS	ENJOINDRE	PÉCUNIAIRE
ARRONDI	ENVIE	PESTIFÉRÉ
BISMUTH	EPHÉMÉRIDE	PINSON
BLOCUS	FATALISME	PROGRAMME
BONBON	FLORIN	RABAIS
BRINDILLE	FOIREUX	RARETÉ
BROCOLI	FRAISAGE	RICOCHET
CALCUL	FROTTOIR	SAHÉLIENNE
CARYOTYPE	GÂCHIS	SAHRAOUI
CHAIR	GUADELOUPE	SKATEBOARD
CHoyer	JOUFFLU	SPÉCIMEN
CONDUITE	LOUXOR	STÉRÉOTYPE
CONFISEUR	MINARET	SUBALTERNE
DALLAS	OISIVETÉ	TARTAN
DÉTOUR	PALOURDE	TORÉADOR
DISTRICT	PATIENT	TRÉSOR
DUBLIN	PATRONYME	USTENSILE
ECOSSAIS	POSTE	

PECUNIAIRE EPYTOERETS
EELISNETSUEMSLITATAF
NEFBFNFGSICCDLRAFRRE
JCARVOALUKOOARIRTIS
OOMIACIOONANRLOABCT
ISEIHIAFRXTODTLRHOI
NSCINRSIEOINETUOARCF
DASAHASARUDNOBCIUSHE
RIEALERCXINOOTEER
ESSDUCHEIERTLOTANETE
ETORIOUNTREINEBNRNS
PCSIYRILOUHDEENEDOM
YRESLEDNTLRRIIMOSRPY
TRRABIAMUOOFLOTUBTN
OTEUBEVMESEFCOCAA
YS DTRASEEHNEUOLRPBR
RILOEIIRTAPPILOTAAL
ADTVBRTSSESEBPAPAA
CPRGRAMMEBRINDILLEP
SUBALTERNEEPUOLEDAUG

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT
REZDECHAUSSEE - FEINTER - PAON - GIRO - SPRINT - NOTEES - LIS - MI - ILLEGITIME - TREILLIS - SAS - AIE - MES - SOS - OPTES - BETAIL - ANARS - CREANT - RA - DRUS - TAS - ANTITOUT - TELE - AIT - REER - SIC - UR - REEL - OC - ET - GRISE - PUIS - DUOS - SPASMES - EDEN - ARSENIC - ARA - ENNUITRI.

VERTICALEMENT
DEFINITION - NARGUER - ZERO - REPARTI - RODA - IDIOTIE - TRAITRISE - EN - ELIMES - ES - NE - ACTUELLES - DOREES - HE - SELS - CRUEL - PAN - PARS - GI - BRUTE - PARU - PLISSEES - ROUSSI - ESPRIT - OTA - CIME - SAISSANTES - SENT - NEON - MA - ITALIE - SIR - ENTRESOL - SECTE - CI.

MOTS CROISÉS

Horizontalement
1- DOYENNETE. 2- ETETE - LUTE. 3- TINAMOU - OS. 4- ET - MORDONS. 5- CELE - NEP. 6- ANGE - API. 7- IMITA - BRAS. 8- VIN - IULES. 9- EREINTE - SU. 10- SERRE - TRES.

Verticalement
1- DETECTIVES. 2- OTITE - MIRE. 3- YEN - LAINER. 4- ETAMENT - IR. 5- NEMO - GAINE. 6- ORNE - UT. 7- ELUDE - BLET. 8- TU - OPERE. 9- ETON - PASSE. 10- ESSAIS - US.

4x4 Rapetassage - Scolopendre Crânien - Défonçage

BIFFE-TOUT : YELLOWSTONE

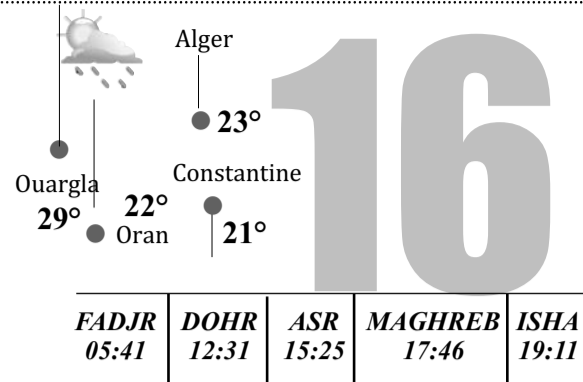
UN AUTRE DRAME ROUTIER À BORDJ BADJI MOKHTAR :

16 MORTS ET 3 BLESSÉS

«Seize personnes ont trouvé la mort et trois autres souffrent de blessures, suite à un accident (collision entre deux véhicules particuliers), survenu hier sur la route nationale N-6, (à 190 km d'Adrar)»,

indique la Protection civile dans un communiqué publié sur sa page facebook. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

R.N.



LE FMI ÉTABLIT DES PRÉVISIONS DÉCEVANTES POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE



Le Fonds monétaire international a confirmé que « les perspectives économiques mondiales sont plus sombres que prévu le mois dernier », indiquant une détérioration constante des enquêtes auprès des directeurs d'achat au cours des derniers mois. Le prêteur mondial prévoit une croissance économique de seulement 2,7 % en 2023, soit 0,2 % de moins que la prévision précédente. Le fonds a souligné que « les perspectives plus sombres au resserrement monétaire causé par une inflation élevée et généralisée persistante, une faible dynamique de croissance en Chine et une insécurité persistante de l'approvisionnement et de l'alimentation causée par le conflit entre l'Ukraine et la Russie ». Le mois

dernier, le fonds a abaissé ses prévisions de croissance mondiale en 2023 à 2,7% contre une précédente prévision de 2,9%. Le FMI a déclaré dans un blog préparé pour le sommet des dirigeants du G20 en Indonésie que « les derniers indicateurs », confirmant que « les perspectives sont plus sombres, notamment en Europe ». « Les défis auxquels l'économie mondiale est confrontée sont énormes, et l'affaiblissement des indicateurs économiques indique que de nouveaux défis nous attendent. Cependant, grâce à des actions politiques prudentes et à des efforts multilatéraux conjoints, le monde peut évoluer vers une croissance plus forte et plus inclusive », a expliqué le FMI.

R.N.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 15 NOVEMBRE 2022 // N°431 // PRIX 20 DA

JUSTICE : LE CHEF DU MOUVEMENT SÉPARATISTE ET TERRORISTE « MAK » CONDAMNÉ À PERPÉTUITÉ

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda (Alger) a condamné, hier, par contumace, le chef de file du mouvement séparatiste et terroriste « MAK », Ferhat M'heni, à perpétuité pour création d'une organisation terroriste et atteinte à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale.

Dans le cadre de la même affaire, l'accusé Belaabes Brahim a été condamné à perpétuité tandis que les deux accusés Lafdhel Zidane et Boutegrabet Mounir ont écopé de 20 ans de prison ferme. Le tribunal a également confirmé le mandat d'arrêt international émis contre les quatre coaccusés, en état de fuite hors du territoire national. D'autres accusés ont été condamnés, dans le



cadre de la même affaire, à des peines allant de 18 mois de prison ferme à 18

mois de prison dont 4 avec sursis, pour détention d'armes et de munitions, utilisation des TIC pour le recrutement de personnes pour le compte d'une organisation terroriste, diffusion de fake news visant à attenter à la sécurité et la stabilité. D'autres accusés ont été acquittés. Pour rappel, le procès a débuté dimanche soir, par l'audition de dizaines d'accusés.

APS

Publicité

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

HORECA 2022 EXPO ALGÉRIE

16 - 19 Novembre 2022 | SAFEX (Pavillon Central)

15^{ème} Salon International des Équipements et Services pour l'Hôtellerie, la Restauration et les Collectivités en Algérie

Partenaires et Soutiens Institutionnels

Plus d'infos > www.horecaexpo2022.com | +213 (0) 23 06 75 99

Inscrivez-vous maintenant

EASYFAIRS ALGERIA

SECURA NORTH AFRICA Expo & Conference 2022

SECURITY | FIRE | SAFETY | EMERGENCY

22 - 24 Novembre 2022 | SAFEX - Pavillon Union

SOUTIENS & PARTENAIRES

securanorthafrica.com
contact@securanorthafrica.com

EASYFAIRS ALGERIA